

E C A • j U R A

ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE  
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



# RAPPORT DE GESTION 2017

Porrentruy



Couverture : Saignelégier

Bourrignon



Etang de la Gruère



Chapelle du Vorbourg, Delémont



## Table des matières

Rapport annuel 2017 : le message du Conseil d'administration	3-4
Rapport de gestion 2017	5-6
Capital assuré et primes encaissées 2017	7
Evolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages	8
Capital assuré, primes et dommages 2017	9
Dommages dus au feu 2017	
Grands dommages causés par le feu 2017	10
Statistiques des sinistres dus au feu	11
Dommages dus aux éléments de la nature 2017	12
Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature	13
Prévention et lutte contre les dommages	14-15
Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)	16-17
Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie	18
Contributions des assureurs privés	19
Tableau récapitulatif général	20
Rapport de l'organe de révision	21
Bilan au 31 décembre 2017	22
Compte de résultat	23
Flux de trésorerie	24
Variation des capitaux propres	25
Autorités, direction et personnel	26-27
Annexe aux comptes	28-29
Annexes explicatives et de référence	30-43
Chiffres-clés 2017	44

### Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention

2350 Saignelégier, rue de la Gare 14, case postale 371  
Tél. 032 952 18 40, fax 032 951 23 73  
info@eca-jura.ch, www.eca-jura.ch



# Rapport annuel 2017 : le message du Conseil d'administration

## 2017: bonne année !

C'est toujours une grande satisfaction pour le Conseil d'administration de présenter un rapport annuel et des comptes favorables. En effet, au niveau de la sinistralité, nous avons enregistré une bonne année, avec un coût de dommages inférieur à la moyenne, que ce soit pour les dommages causés par le feu ou pour les éléments de la nature.

Le peu de dossiers enregistrés dans le domaine du feu a coûté 3'200'000 francs, montant inférieur de 23 % par rapport à la moyenne annuelle. Comme chaque année, les plus grands sinistres représentent un coût important par rapport à l'ensemble des dossiers, ces derniers totalisant 90 % du coût des dommages causés par le feu. L'application et le contrôle systématique des prescriptions de protection incendie édictées par nos services ne sont sans doute pas étrangers à ce bon cours de dommages, au même titre que la publicité préventive réalisée depuis de nombreuses années. Quant au nombre restreint de dossiers enregistrés, il est en relation avec le peu de sinistres causés par la foudre durant l'année.

Les éléments de la nature ont également été cléments dans notre coin de pays, avec moins de 300 déclarations de sinistres représentant un coût global de 700'000 francs, nettement inférieur aux 2'150'000 francs de moyenne annuelle.

La bonne surprise provient des titres et placements de capitaux, dont les performances sont très volatiles. Pour l'année 2017, une réjouissante performance de 6,3 % sur l'ensemble de nos avoirs permet de boucler les comptes favorablement avec un bénéfice de 6'428'639 francs.

Avec cet important bénéfice, des attributions ont pu être effectuées à hauteur de 1'893'000 francs à la provision pour sinistres dus aux éléments de la nature non réassurés, de 499'000 francs à la provision pour sinistres Feu non réassurés, et de 2'940'000 francs à la provision pour risques liés aux placements de capitaux. Grâce à ces bons résultats, le Conseil d'administration a pu, une fois de plus, octroyer un rabais de 20 % sur les primes de base 2018. Cet important rabais profite à l'ensemble des propriétaires qui réalisent ainsi une économie de l'ordre de 2 millions de francs sur les primes annuelles 2018.

### RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises et a participé à un séminaire. Des décisions ont ainsi été prises au sujet de dossiers de subventionnement pour les réseaux d'eau communaux ou pour des acquisitions de matériel destiné aux services d'incendie et de secours.

Lors de la séance du mois de février, M<sup>me</sup> Monique Paupe a été nommée vice-directrice en remplacement de M. Gérard Queloz parti en retraite. Présenté en seconde lecture, le budget a été adopté définitivement alors que les projets de remplacement de conduites d'eau dans les communes de Pleigne et de Bure ont été admis au subventionnement.

Tenue en avril, la 2<sup>e</sup> séance du Conseil d'administration a permis aux administrateurs d'approuver définitivement les comptes de l'exercice 2016. A cette occasion, une promesse

de subside a été ratifiée en faveur de la commune de Cœuve pour le remplacement de conduites d'eau et la construction d'une station d'accélération.

Réuni pour sa 3<sup>e</sup> séance de l'année le 23 octobre, le Conseil d'administration a fixé l'indice d'assurance pour l'année 2018 et a pris connaissance de la situation des placements de capitaux. Le subventionnement relatif à une extension du réseau d'eau et au remplacement de conduites et d'hydrants à Bassecourt a été approuvé au même titre qu'une installation de détection incendie dans un bâtiment industriel. Les administrateurs ont également retenu les objectifs de la direction pour l'année à venir.

Lors de la dernière séance de l'année, les conditions d'assurance ont été arrêtées; les taux de primes demeurent inchangés alors qu'un rabais de 20 % sur les primes de base a pu être octroyé aux propriétaires sur les primes 2018. Les budgets de l'ECA et du « Fonds des contributions fédérales pour interventions sur l'A16 » ont également été acceptés alors que quelques adaptations relatives aux mandats auprès des établissements bancaires ont été décidées. En vue du prochain départ à la retraite de M. Marco Vermeille, le Conseil d'administration a nommé M. Nicolas Greppin au poste de chef de la division estimations – sinistres. Déjà employé auprès de l'ECA en qualité d'expert sinistres, il assumera ses nouvelles fonctions dès le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Début octobre, un séminaire du Conseil d'administration a été organisé. Trois thèmes d'envergure ont ainsi été abordés, soit l'analyse des risques de l'établissement, l'analyse de la stratégie de placement et l'auto-évaluation du Conseil d'administration.

### ACTIVITÉS DE LA COMMISSION FINANCIÈRE (COFINECA)

Au cours de l'année 2017, la COFINECA a tenu six séances sous la présidence de M<sup>e</sup> Jean-François Kohler. Au cours de ces séances, les représentants des établissements bancaires au bénéfice d'un mandat de gestion en faveur de l'ECA Jura ont été invités à dresser le bilan et à renseigner l'ECA au sujet des performances réalisées par les mandats, de leur évolution et des perspectives. Conformément au mandat qui lui est confié, la COFINECA a ainsi pu renseigner ponctuellement le Conseil d'administration sur l'évolution des marchés financiers. Elle s'est tout spécialement penchée sur les conclusions et recommandations émises par notre conseiller en investissements et consultant institutionnel afin de garantir une gestion pointue et conforme à la stratégie mise en place par le Conseil d'administration.

### RÉSULTATS 2017

Le résultat consolidé des trois secteurs « assurance », « prévention et lutte contre les dommages » et « finances » boucle très favorablement avec un bénéfice net de 6,429 millions de francs. Cet excellent résultat est dû à deux facteurs réjouissants : des sinistres dus au feu et aux éléments de la nature peu nombreux et dont le coût aura été nettement inférieur à la moyenne et un intéressant rendement des placements de capitaux. Grâce à ces très bons résultats, les propriétaires auront été les principaux bénéficiaires.

Avant attribution aux provisions, le secteur « assurance » présente un bénéfice de 2'203'000 francs grâce aux dommages dus aux éléments de la nature qui atteignent seulement 700'000 francs. Le domaine « prévention et lutte contre les dommages » boucle avec un bénéfice de 1'073'000 francs après contribution provenant du résultat du secteur « finances ». Le taux de prime de 0,19% appliqué à ce secteur d'activités demeure actuellement suffisant. Pour rappel, ce secteur doit impérativement s'autofinancer afin d'éviter une augmentation du taux de prime précité. Quant au domaine des activités financières, il boucle avec un excédent de produits de 4'520'000 francs.

Après différentes écritures au bilan, dont une attribution de 1'893'000 francs à la « provision pour dommages dus aux éléments », une autre attribution de 499'000 francs à la « provision pour dommages causés par le feu » non couverts par la réassurance ainsi qu'une attribution de 2'940'000 francs à la « provision pour risques liés aux placements de capitaux », le résultat consolidé des comptes 2017 de l'ECA Jura présente donc un bénéfice net de 6'428'639 francs.

## CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'ECA Jura boucle sa 39<sup>e</sup> année d'activité par un bon exercice, dont les résultats bénéficient à l'ensemble de ses assurés. L'avenir peut être envisagé avec sérénité grâce à une saine gestion fondée sur des primes stables et des provisions en adéquation avec les risques assurés. Même si l'ECA Jura devait être confronté à une mauvaise année boursière ou à une sinistralité exceptionnelle, la pérennité de l'institution ne serait nullement mise en péril grâce également aux prudents contrats de réassurance conclus auprès de l'Union intercantonale de réassurance. L'amélioration de la formation des sapeurs-pompiers jurassiens et une minutieuse application des prescriptions de protection incendie combinées à une rigoureuse gestion permettent ainsi de réduire très régulièrement les primes de nos assurés, effort que nous espérons pouvoir encore garantir dans le futur. Avec l'ensemble des acteurs de la construction et en étroite collaboration avec les collectivités publiques et nos assurés, nous nous efforçons de mettre l'accent sur la prévention des dommages, de garantir une formation de pointe à nos sapeurs-pompiers et de les équiper avec des moyens modernes d'intervention afin de réduire au minimum les dommages aux bâtiments, garantissant une meilleure protection de la population jurassienne.

Les propriétaires jurassiens peuvent donc confier l'assurance de leurs biens immobiliers à l'ECA Jura en toute quiétude, leur assureur bâtiment possédant tous les atouts pour faire face à des situations délicates en cas de dommages consécutifs. Bien qu'une catastrophe naturelle d'envergure extraordinaire ne puisse pas être écartée, les moyens à disposition et la structure de réassurance sont suffisants pour voir l'avenir avec confiance et sérénité.

Au terme de ce nouvel exercice, le Conseil d'administration exprime sa gratitude à la direction et aux collaboratrices et

collaborateurs de l'ECA Jura pour le sérieux de leur engagement et leur travail en faveur des assurés. Il remercie également les estimateurs, experts et spécialistes externes à l'établissement, qui collaborent régulièrement avec l'ECA Jura dans différents domaines tels que des activités liées à la prévention des incendies et des dangers naturels.

La collaboration de l'ECA Jura avec différents acteurs s'avère toujours primordiale. Des remerciements s'adressent aussi tout naturellement aux maîtres ramoneurs et à leur personnel, au service de la protection de la population et de la sécurité, à la police cantonale et à son service d'identification judiciaire, au service du registre foncier, à la section des permis de construire, au délégué aux affaires communales ou encore à l'ensemble des communes jurassiennes. Grâce à cette longue et fidèle collaboration avec les différents acteurs précités et ceux involontairement oubliés, nous parvenons à remplir notre mission conformément au mandat confié par le législateur dans des domaines variés, mais très régulièrement en lien avec la sécurité de la population, la prévention des dommages et la préservation du patrimoine bâti.

Comme chaque année, les nombreux sapeurs-pompiers jurassiens auront dû intervenir à plus de 400 reprises sur l'ensemble du territoire cantonal. C'est donc à ces sapeurs-pompiers volontaires que s'adressent prioritairement nos remerciements pour leur disponibilité sans faille. L'ensemble des inspecteurs, experts, instructeurs, commandants, sans oublier les autorités de surveillance de tous les services d'incendie et de secours, méritent une mention particulière. Le Centre de renfort de Tramelan et le SDIS 90 du Territoire de Belfort figurent également parmi les partenaires privilégiés de l'ECA Jura, eux qui interviennent également dans le Jura.

Grâce à l'engagement permanent de toutes les personnes et entités administratives précitées, l'ECA Jura continuera à offrir à ses assurés des prestations de qualité dignes d'un assureur moderne dont la prévention des dommages dus au feu et aux éléments de la nature resteront encore et toujours des éléments déterminants dans la conduite de l'entreprise, permettant ainsi de garantir d'excellentes prestations aux assurés touchés par des sinistres.

Au nom du Conseil d'administration de l'ECA Jura

Le président :

Charles Juillard  
Ministre

Le secrétaire :

François-Xavier Boillat  
Directeur

**E C A • J U R A**  
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE  
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



# Rapport de gestion 2017

2017 mettra fin à une série de 5 années à la sinistralité plutôt faible. Elle affiche, tant pour les sinistres « Feu » que les sinistres « Eléments », des moyennes inférieures à celles de ces dix dernières années, cela en termes de nombre de sinistres et en coûts. 2018 s'annonce d'ores et déjà plus mouvementée.

## SINISTRES DUS AUX ÉLÉMENTS DE LA NATURE

Peu d'événements auront marqué cette année 2017 qui se caractérise surtout par la douceur de son printemps et de son été. Deux événements de grêle ont cependant été ravageurs, touchant principalement les régions de Courgenay, Bonfol et Corban dans le courant des mois de juillet et d'août (plus de 90 sinistres pour environ 200'000 francs). Les tempêtes Ana et Zubin de la mi-décembre ont causé, elles aussi, des dégâts se chiffrant dans le même ordre de grandeur.

## SINISTRES DUS AU FEU

139 bâtiments ont été sinistrés dans le courant de l'année, pour un montant de 3,2 millions de francs. Les grands sinistres dépassant 20'000 francs sont au nombre de 18 et ont coûté à eux seuls 2,8 millions de francs. A signaler encore qu'un seul sinistre dépasse les 500'000 francs.

## INDICE D'ASSURANCE

L'indice zurichois des prix à la construction, sur lequel notre établissement se fonde depuis sa création, affiche une tendance à la baisse depuis 2012. L'écart entre les deux indices se restreint d'année en année pour en arriver à une quasi-équivalence (l'indice ECA n'a plus été adapté depuis 2012).

## ESTIMATION DES BÂTIMENTS

L'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention a procédé à 3'373 révisions et nouvelles estimations de bâtiments en 2017 (2'696 en 2016). Cette progression s'explique par une augmentation générale des dossiers traités par chaque estimateur et l'engagement d'un collègue supplémentaire.

En détail:

1'074 estimations demandées par les propriétaires ou relatives à de nouvelles constructions (934 en 2016)

31 estimations extraordinaires

2'268 révisions systématiques des bâtiments (1'746 en 2016)

Ce travail est effectué en collaboration avec 13 estimateurs que nous mandatons. En 2017, nous avons eu la possibilité d'engager notre première estimatrice en la personne de Nathalie Kury. Elle est venue compléter notre équipe en même temps que Thomas Wermeille, afin de combler le départ en retraite de Nicolas Gogniat (fin 2017).

Les bâtiments révisés en 2017 correspondent à ceux dont la dernière estimation datait de 2004–2005. Nous réalisons notre objectif qui est de réviser tous les bâtiments du canton de plus de 50'000 francs tous les 12 ans environ.

## CAPITAL ASSURÉ

L'estimation des bâtiments nouvellement construits et la révision des sommes assurées des bâtiments transformés ou réestimés ont provoqué une augmentation du capital assuré de 329,32 millions de francs, qui passe dès lors de 23,534 milliards de francs au 31 décembre 2016 (y compris 825,76 millions de francs d'assurance travaux en cours) à 23,864 milliards de francs au 31 décembre 2017 (y compris 835,55 millions de francs d'assurance travaux en cours).

## BÂTIMENTS ASSURÉS

Nous comptons 276 bâtiments de plus qu'en 2016, passant de 36'946 à 37'222. En tenant compte des 94 radiations (démolitions et sorties d'assurance) enregistrées, nous arrivons à 370 nouvelles constructions, dont 224 maisons d'habitation.

## TAUX DE PRIMES

En 2017, les taux de prime de base ont été maintenus à 0,38‰ pour les bâtiments massifs et à 0,57‰ pour les bâtiments non massifs (+ 0,19‰ de contribution pour la prévention et la lutte contre les dommages).

## RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2017

Le secteur « assurance » enregistre 9,069 millions de francs de produits des primes après déduction des coûts de la réassurance pour 1,895 million de francs. Ce secteur présente des charges liées aux sinistres pour un montant de 3,801 millions de francs et des charges d'exploitation pour 2,646 millions de francs.

Après une attribution à la provision pour risques « éléments de la nature » de 1,893 million de francs et une attribution à la provision pour risques « feux » de 499'000 francs, le domaine de l'assurance boucle avec un excédent de produits de 2,203 millions de francs.

## AUTRES FONDS DE RÉSERVES ET PROVISIONS

Le secteur «**prévention et lutte contre les dommages**», avec 5,464 millions de francs de recettes et 4,391 millions de francs de charges, génère un produit comptable de 1,073 million de francs, totalement attribué à la provision pour la prévention et la lutte en lien avec la mission première de ce secteur.

Le secteur «**financier**», quant à lui, avec des produits de placements de capitaux pour 12,488 millions de francs, une attribution de 527'000 francs au domaine de la prévention et des charges de 4,503 millions de francs, présente un résultat brut des placements de capitaux de 7,458 millions de francs.

Les principes de régularité et d'évaluation des placements (Swiss Gaap RPC) ont permis d'attribuer un montant de 2,94 millions de francs à la provision pour «risques liés aux placements de capitaux», qui passe ainsi de 12,65 millions de francs à fin 2016 à 15,59 millions de francs à fin 2017, soit respectivement de 10 % à 11,5 % du montant des placements de capitaux au 31 décembre 2016 et 2017.

L'exercice 2017 fait dès lors apparaître un **bénéfice net de 6,429 millions** de francs.

La réserve pour CIREN (Communauté intercantonale pour les risques éléments naturels) a été augmentée de 9'000 francs pour atteindre 10,332 millions de francs au 31.12.2017.

L'engagement en «fonds de garantie du Pool suisse» a diminué de 21'536 francs et s'élève à 6,656 millions de francs au 31.12.2017.

Enfin, les règles du Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques stipulent que les établissements cantonaux d'assurance immobilière signataires constituent des réserves adéquates permettant une indemnisation volontaire, à des conditions bien précises, du risque tremblement de terre. A ce titre, l'ECA Jura possède un fonds actif bloqué de 3,651 millions de francs à fin 2017.

Montsevelier



Le Peuchapatte



Col des Rangiers

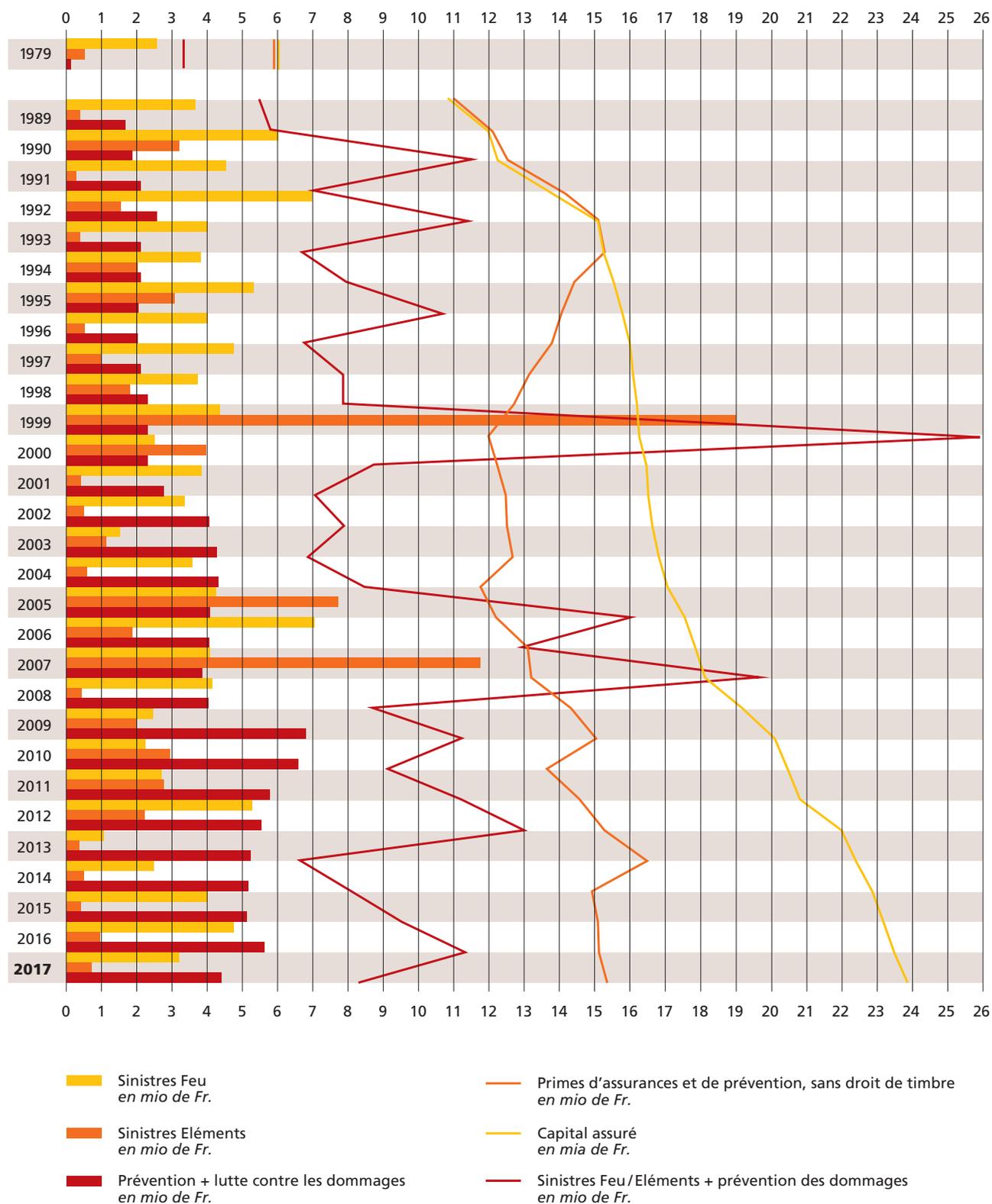


# Capital assuré et primes encaissées 2017

DISTRICT	BÂTIMENTS	SOMME ASSURÉE	PRIMES ENCAISSÉES
<b>Delémont</b>	16'599	10'702'866'300.00	5'153'177.82
<b>Franches-Montagnes</b>	5'992	3'560'610'300.00	1'644'631.22
<b>Porrentruy</b>	14'631	8'764'658'500.00	4'166'399.09
Total	37'222	23'028'135'100.00	10'964'208.13
Nouveaux bâtiments en construction	323	391'362'000.00	
Bâtiments en transformation		444'190'674.00	
<b>Total</b>	<b>37'545</b>	<b>23'863'687'774.00</b>	<b>10'964'208.13</b>



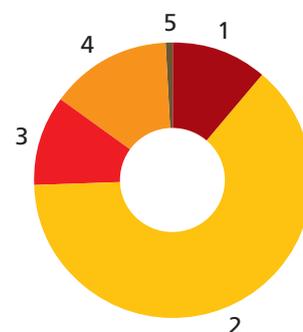
# Evolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages



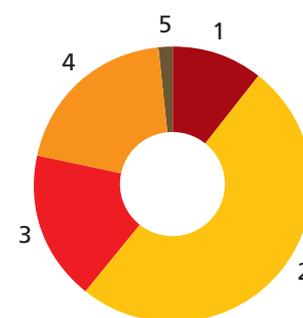
# Capital assuré, primes et dommages 2017

(Répartition par catégorie de bâtiments, sans tenir compte des assurances pour travaux en cours)

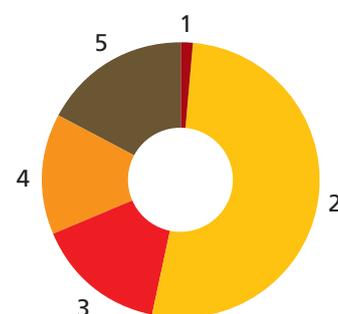
	NOMBRE DE BÂTIMENTS ASSURÉS	CAPITAL ASSURÉ
1 Bâtiments administratifs et à caractère public	1'065	2'579'680'700
2 Maisons d'habitation	20'340	14'581'548'300
3 Bâtiments agricoles	5'026	2'430'050'000
4 Bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux et bâtiments annexes	10'675	3'259'892'200
5 Industrie hôtelière	116	176'963'900
<b>Total</b>	<b>37'222</b>	<b>23'028'135'100</b>



	NOMBRE DE BÂTIMENTS ASSURÉS	PRIMES PERÇUES
1 Bâtiments administratifs et à caractère public	1'065	1'159'066
2 Maisons d'habitation	20'340	5'516'229
3 Bâtiments agricoles	5'026	1'932'851
4 Bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux et bâtiments annexes	10'675	2'200'587
5 Industrie hôtelière	116	155'476
<b>Total</b>	<b>37'222</b>	<b>10'964'208</b>



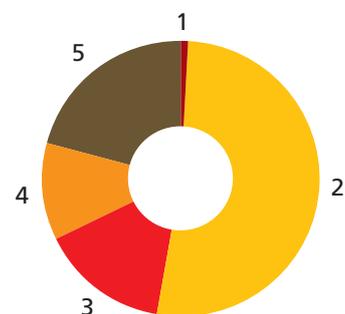
	NOMBRE DE BÂTIMENTS SINISTRÉS	DOMMAGES DUS AU FEU ET AUX ÉLÉMENTS
1 Bâtiments administratifs et à caractère public	9	56'711
2 Maisons d'habitation	284	2'030'962
3 Bâtiments agricoles	63	598'444
4 Bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux et bâtiments annexes	50	545'378
5 Industrie hôtelière	3	668'505
<b>Total</b>	<b>409</b>	<b>3'900'000</b>



## Dommages dus au feu 2017

(Répartition des coûts par catégorie de bâtiments)

	NOMBRE DE SINISTRES	MONTANT DES DOMMAGES
1 Bâtiments administratifs et à caractère public	2	32'762
2 Maisons d'habitation	105	1'661'618
3 Bâtiments agricoles	15	474'749
4 Bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux et bâtiments annexes	16	365'546
5 Industrie hôtelière	1	665'325
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>3'200'000</b>



## Grands dommages causés par le feu 2017

DATE	COMMUNE	DESTINATION	CAUSE	MONTANT ESTIMÉ
2.2.2017	Soyhières	Habitation avec entreprise	Etincelle produite en meulant	205'000.-
16.3.2017	Courtedoux	Menuiserie	Chaudière à bois (cause technique)	43'000.-
28.3.2017	Delémont	Bâtiment industriel	Machine	27'000.-
30.3.2017	Mervelier	Habitation	Véhicule à moteur	70'000.-
22.4.2017	Bonfol	Habitation	Négligence	360'000.-
25.4.2017	Delémont	Bâtiment public	Cause indéterminée	27'500.-
6.6.2017	Porrentruy	Habitation	Négligence	160'000.-
17.6.2017	Courrendlin	Garage industriel	Véhicule à moteur	40'000.-
28.6.2017	Courtedoux	Habitation	Foudre	25'700.-
15.7.2017	Delémont	Bâtiment industriel	Cause technique	180'000.-
30.7.2017	Delémont	Habitation	Cause technique (électricité)	180'000.-
9.8.2017	Courroux	Rural	Foudre	425'000.-
13.8.2017	Porrentruy	Habitation	Malveillance par des tiers	50'000.-
26.8.2017	Le Noirmont	Hôtel-restaurant	Cause technique retenue (électricité)	770'000.-
26.9.2017	Montsevelier	Habitation	Cause technique (hotte)	26'000.-
1.10.2017	Goumois	Habitation désaffectée	Cause indéterminée	202'000.-
16.10.2017	Cœuve	Habitation	Cause technique retenue (accumulateurs)	40'000.-
31.12.2017	Les Breuleux	Station-service	Véhicule à moteur	30'000.-

**Total des 18 sinistres Feu**

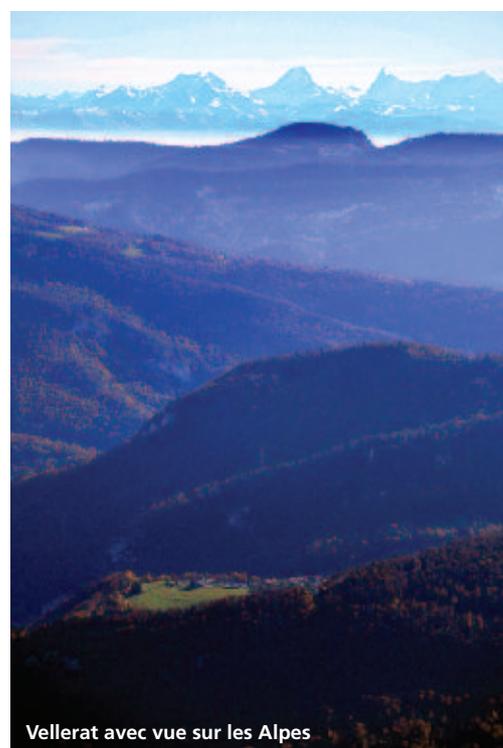
**2'861'200.-**

## Statistiques des sinistres dus au feu

ANNÉE	FEU		FOUDRE		TOTAL	
	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.
1979	184	2'270'596	233	355'004	417	2'625'600
1989	230	2'671'549	301	1'002'726	531	3'674'275
1990	214	5'817'639	272	281'729	486	6'099'368
1991	215	4'276'393	161	281'407	376	4'557'800
1992	247	6'360'205	274	596'575	521	6'956'780
1993	212	3'622'239	360	361'859	572	3'984'098
1994	206	3'455'697	325	354'402	531	3'810'099
1995	271	4'970'758	306	329'274	577	5'300'032
1996	265	3'771'409	196	228'591	461	4'000'000
1997	234	4'189'529	278	510'461	512	4'699'990
1998	228	3'420'879	221	279'121	449	3'700'000
1999	256	1'553'813	437	2'747'768	693	4'301'581
2000	185	2'166'205	220	284'769	405	2'450'974
2001	163	3'537'436	171	306'688	334	3'844'124
2002	159	3'114'544	203	235'596	362	3'350'140
2003	157	1'300'546	156	226'777	313	1'527'323
2004	181	3'305'180	212	264'970	393	3'570'150
2005	144	3'997'490	175	245'940	319	4'243'430
2006	148	6'449'900	158	570'900	306	7'020'800
2007	134	3'742'040	170	323'510	304	4'065'550
2008	158	3'976'870	109	164'616	267	4'141'486
2009	127	2'289'850	110	171'600	237	2'461'450
2010	121	2'137'700	53	94'420	174	2'232'120
2011	147	2'214'790	139	465'210	286	2'680'000
2012	147	5'112'500	120	137'500	267	5'250'000
2013	114	944'070	64	105'930	178	1'050'000
2014	144	2'380'112	76	102'888	220	2'483'000
2015	123	3'886'847	49	113'153	172	4'000'000
2016	82	4'621'626	59	128'374	141	4'750'000
<b>2017</b>	<b>74</b>	<b>2'633'254</b>	<b>65</b>	<b>566'746</b>	<b>139</b>	<b>3'200'000</b>
<b>Moyenne 1979-2017</b>	<b>185</b>	<b>3'752'022</b>	<b>201</b>	<b>398'008</b>	<b>385</b>	<b>4'150'030</b>
<b>Moyenne des 10 dernières années</b>					<b>208</b>	<b>3'224'806</b>

# Dommmages dus aux éléments de la nature 2017

DESTINATION	TEMPÊTE		GRÊLE		HAUTES EAUX		RUISSELLEMENT		NEIGE		CHUTES DE PIERRES		MOUV. DU SOL		TOTAL	
	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.
Bâtiments admin. et à caractère public	6	23'320	0	0	1	548	0	0	0	0	0	0	0	0	7	23'868
Maisons d'habitation	87	173'436	84	185'225	0	0	6	6'300	1	1'593	1	945	0	0	179	367'499
Bâtiments agricoles	35	84'796	8	23'900	1	1'752	0	0	3	7'207	0	0	1	5'400	48	123'055
Circulation et transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerces	1	1'009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1'009
Industrie et artisanat	13	152'312	2	3'889	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	156'201
Industrie hôtelière	1	743	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2'455	0	0	2	3'198
Bâtiments annexes	16	21'984	2	3'186	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	25'170
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>457'600</b>	<b>96</b>	<b>216'200</b>	<b>2</b>	<b>2'300</b>	<b>6</b>	<b>6'300</b>	<b>4</b>	<b>8'800</b>	<b>2</b>	<b>3'400</b>	<b>1</b>	<b>5'400</b>	<b>270</b>	<b>700'000</b>



## Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature

ANNÉE	TEMPÊTE		GRÊLE		NEIGE		HAUTES EAUX		MOUV. DU SOL		TOTAL	
	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.	NBRE SIN.	FR.
1979	237	427'974	31	42'196	12	23'300	48	104'175	0	0	328	597'645
1989	185	281'625	47	124'613	8	9'847	7	11'853	1	2'200	248	430'138
1990	1'864	2'478'572	55	67'433	17	20'966	116	698'341	0	0	2'052	3'265'312
1991	144	254'435	3	2'180	28	32'839	24	53'380	1	731	200	343'565
1992	723	1'082'859	112	214'304	4	3'715	79	294'116	2	5'800	920	1'600'794
1993	217	309'716	64	105'362	7	13'220	14	25'896	3	12'865	305	467'059
1994	217	266'511	508	1'413'655	11	13'066	59	297'634	2	5'160	797	1'996'026
1995	1'511	2'568'265	43	78'094	120	355'224	52	93'117	2	5'300	1'728	3'100'000
1996	152	251'461	85	113'644	67	151'846	29	63'049	0	0	333	580'000
1997	208	300'180	13	35'218	24	23'702	155	639'800	1	5'000	401	1'003'900
1998	857	1'464'933	74	249'961	22	36'262	24	47'152	1	1'692	978	1'800'000
1999	5'292	17'801'235	221	425'896	103	226'514	148	577'879	3	3'490	5'767	19'035'014
2000	116	200'453	1'066	3'768'994	2	6'426	11	19'281	0	0	1'195	3'995'154
2001	211	321'157	8	14'499	6	10'270	24	52'728	0	0	249	398'654
2002	226	330'754	14	26'114	1	896	38	98'342	1	3'894	280	460'000
2003	433	540'540	245	427'400	23	32'281	33	101'840	0	0	734	1'102'061
2004	237	346'520	75	145'070	24	43'350	7	11'960	1	35'000	344	581'900
2005	68	107'320	2'547	7'272'631	86	179'820	36	139'990	0	0	2'737	7'699'761
2006	146	214'395	204	577'880	264	863'730	38	203'350	0	0	652	1'859'355
2007	464	640'680	98	201'800	40	69'240	558	10'813'280	0	0	1'160	11'725'000
2008	172	333'900	9	11'100	31	64'260	7	13'970	3	11'000	222	434'230
2009	547	882'990	33	43'849	389	1'027'147	10	11'844	0	0	979	1'965'830
2010	59	69'336	4	4'476	18	30'583	37	184'361	3	4'074	121	292'830
2011	1'406	2'385'623	109	280'015	0	0	39	84'362	0	0	1'554	2'750'000
2012	222	242'430	777	1'871'900	22	43'290	28	42'380	0	0	1'049	2'200'000
2013	27	85'750	62	147'140	28	76'960	11	40'150	0	0	128	350'000
2014	180	391'799	18	47'146	4	5'273	9	40'782	0	0	211	485'000
2015	68	151'192	40	109'106	9	86'540	23	52'330	1	832	141	400'000
2016	375	585'200	68	159'700	7	11'300	30	183'000	2	10'800	482	950'000
<b>2017</b>	<b>159</b>	<b>457'600</b>	<b>96</b>	<b>216'200</b>	<b>4</b>	<b>8'800</b>	<b>8</b>	<b>8'600</b>	<b>3</b>	<b>8'800</b>	<b>270</b>	<b>700'000</b>
<b>Moyenne 1979-2017</b>	<b>525</b>	<b>1'031'479</b>	<b>232</b>	<b>544'581</b>	<b>62</b>	<b>128'331</b>	<b>59</b>	<b>433'712</b>	<b>1</b>	<b>6'444</b>	<b>878</b>	<b>2'144'547</b>
<b>Moyenne des 10 dernières années</b>											<b>516</b>	<b>1'052'789</b>

# Prévention et lutte contre les dommages

Outre le traitement courant des dossiers (prescriptions, contrôles et subventions), l'année 2017 était placée sous le signe de la formation et de l'information. Cette démarche sera poursuivie en 2018 afin de renforcer la sécurité des constructions dans le domaine de la protection incendie.

## FORMATION ET INFORMATION

### Assurance qualité en protection incendie

Afin de soutenir les bureaux d'études réalisant des projets dans le canton du Jura, une campagne d'information sur la gestion de l'assurance qualité en protection incendie, obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 selon les prescriptions de protection incendie de l'AEAI, a été menée par l'ECA Jura durant toute l'année 2017. Cette action avait pour but de sensibiliser les professionnels concernés (architectes, ingénieurs, promoteurs, etc.) de leurs obligations et responsabilités dans ce domaine, ainsi que de mettre à leur disposition les outils développés notamment par l'AEAI, pour les soutenir dans cette tâche.

Dans le cadre de cette campagne, un cours de base en protection incendie a été mis sur pied, en collaboration avec l'établissement cantonal d'assurance du canton de Vaud. Ce cours de deux jours s'est organisé pour la première fois dans le canton du Jura les 4 et 5 septembre 2017. Cette formation a été suivie par 27 personnes issues de bureaux d'études de la région et sera reconduite en 2018.

### Prévention incendie et dangers naturels dans les médias

Au mois de juin et d'août, une campagne sur la prévention des dommages dus aux orages a complété les actions habituellement initiées par l'ECA Jura (dangers d'incendie à Noël, surveillance du fourrage, dangers liés aux feux d'artifice).

Des messages de prévention incendie ont à nouveau été diffusés sur les radio et télévision locales.

## PRESCRIPTIONS ET CONTRÔLES

En 2017, la division prévention et lutte contre les dommages a déterminé les conditions à remplir pour la protection contre l'incendie et les dangers naturels dans le cadre des procédures de demande de permis de construire. Quelque 636 dossiers ont été établis, ce qui correspond à une augmentation de 56 dossiers par rapport à l'année 2016.

### Prise en compte des dangers naturels

Un accent tout particulier a été mis sur la nécessité de prévoir des mesures adéquates pour protéger les bâtiments contre les dangers naturels dès les premières esquisses d'un projet de construction et d'inviter les propriétaires à démontrer, lors du dépôt des demandes de permis de construire, qu'ils se sont prémunis contre les risques identifiés dans les cartes des dangers.

### Contrôles de conformité

A la fin des travaux de nouvelles constructions ou de bâtiments transformés pour lesquels des conditions en matière de protection incendie et dangers naturels ont été fixées, un contrôle des travaux est réalisé dans la plupart des cas.

Cette inspection a pour but de vérifier que les mesures de protection incendie ont été réalisées conformément aux prescriptions en vigueur et que les installations particulières ont bien été contrôlées par une personne ou un organisme reconnu pour les mesures suivantes :

- installations thermiques soumises au ramonage ;
- paratonnerres ;
- installations de détection d'incendie ;
- installations d'extinction automatique.

Comme chaque année, nous tenons à relever le travail important réalisé par les mandataires et entreprises externes qui procèdent aux contrôles des installations ci-dessus pour le compte de l'ECA Jura.





### **Autorisations particulières**

Dans le cadre de procédures liées à des autorisations d'exploitation, l'ECA Jura a effectué 63 contrôles de prévention pour l'obtention d'une patente de restaurant, 4 contrôles de conformité pour l'obtention de plaques d'immatriculation professionnelles et 1 contrôle pour la reconnaissance d'exploitation agricole.

### **Contrôles périodiques**

Conformément à l'article 20 de la Loi sur la protection contre les incendies et les dangers naturels (RSJU 871.1), 59 dossiers de contrôle périodique ont été ouverts en 2017.

Un contrôle périodique des bâtiments des trois sites de l'Hôpital du Jura a été réalisé au printemps 2017 (Delémont, Porrentruy et Saignelégier).

Par ailleurs, 51 inspections de grandes surfaces commerciales, centres commerciaux et grands magasins ont été effectuées sur l'ensemble du canton du Jura. Ces contrôles seront poursuivis en 2018.

## **SUBVENTIONS**

### **Mesures de protection incendie**

Les règles en vigueur concernant le subventionnement de certaines mesures de prévention incendie ont permis :

- d'assainir 16 conduits de fumée défectueux ou présentant un danger d'incendie ;
- de construire 2 murs coupe-feu entre la partie habitation et la partie rurale de bâtiments agricoles ou entre des bâtiments contigus ;

- d'équiper 5 bâtiments d'installations volontaires de détection incendie ou d'extinction automatique (Sprinkler) ;
- de poser 7 installations volontaires de paratonnerres ;
- d'installer 2 dispositifs de protection contre les surtensions ;
- de subventionner les recharges d'extincteurs portatifs ;
- d'allouer d'autres subventions diverses (raccordements souterrains de l'électricité, postes incendie, prévention des dangers naturels, etc.).

Les subventions payées dans ces domaines se montent à 74'568 francs.

### **Réseaux d'eau**

L'ECA Jura poursuit sa politique de subventionnement des réseaux d'eau participant à la défense incendie. En 2017, 67 demandes de subvention ont été déposées :

- 18 extensions de réseaux d'eau ;
- 36 remplacements d'anciennes conduites et d'hydrants ;
- 8 dossiers concernant des installations d'alimentation en eau ;
- 5 réserves incendie auprès de constructions isolées.

Le montant des promesses de subvention liées à ces postes s'élève à 959'513 francs.

L'ECA Jura a versé en 2017 un montant total de 1'027'817 francs pour le subventionnement des réseaux d'eau dont les travaux étaient terminés ainsi que pour des acomptes de subvention.

## Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)

### INSPECTIONS DES SIS

Selon le tournus annuel défini, les inspections prévues en 2017 devaient être axées autour des exercices sur alarme. Ces contrôles n'ont pas été effectués, mais les inspecteurs ont assumé une présence accrue lors des interventions et des exercices.

Les experts ont œuvré dans les domaines suivants :

- contrôle de réception du véhicule de première intervention et du tonne-pompe léger du SIS Val Terbi ;
- contrôle de la motopompe type 2 Vogt du SIS 6/12 ;
- expertises des échelles portables ;
- expertises de 8 échelles remorquables ;
- formation de M. Antoine Seuret qui remplace M. Claude Gobat pour le contrôle des échelles portables du district de Delémont ;
- mise sur pied de 6 cours de perfectionnement à l'usage des terminaux Polycom.

Le nombre de sapeurs-pompiers en 2017 s'élève à 1'231 personnes, soit 1'123 hommes et 108 femmes ; on note une légère diminution des effectifs globaux, qui est un effet des derniers regroupements de corps sapeurs-pompiers. Les cadres représentent 205 officiers et 211 sous-officiers, soit le 33,79 % de l'effectif.



### COURS DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS 2017

TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR DISTRICT				TOTAL
	DELÉMONT	PORRENTROY	FRANCHES-MONTAGNES	AUTRE	
Formation générale de base (FGB) avec protection respiratoire	22	19	6		47
Formation technique de base (FTB)	17	17	6		40
Machinistes	8	12	2		22
Chefs de groupe					Annulé
Chefs de groupe échelle remorquable	4	2			6
Chefs d'intervention 1					Annulé
Chefs d'intervention 2	1	4			5
Chefs d'intervention chimique et hydrocarbure	(pas de cours prévu en 2017)				
Préposé à l'entretien des appareils protection respiratoire	(pas de cours prévu en 2017)				
Préposé au contrôle du matériel	(pas de cours prévu en 2017)				
Cours administratif (commandants et fourriers)	(pas de cours prévu en 2017)				
Porteurs d'appareils respiratoires (cours transitoire)					Annulé
<b>Total</b>					<b>120</b>

Le nombre de sapeurs-pompiers ayant suivi un cours cantonal en 2017 représente 9,74 % de l'effectif global des sapeurs-pompiers.

Certains cours, désormais organisés à l'International Fire Academy de Balsthal, sont soumis à des quotas et malheureusement, cette année, deux cours ont été annulés par manque de participants. De plus, un cours organisé à Porrentruy a été annulé suite à des problèmes organisationnels.

La révision des cours, notamment ceux pour les cadres, se poursuit au rythme de la révision des règlements de la coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP).

### COURS DE PERFECTIONNEMENT DES INSTRUCTEURS

Les journées cantonales consacrées au perfectionnement des instructeurs ont eu lieu les 3 et 4 mars 2017 à Saignelégier, sous le commandement du major Bernard Brahier et, une nouvelle fois, en collaboration avec la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP). Le programme proposé a permis aux 21 participants de se familiariser avec la visualisation sur affiches et la sécurité chez les sapeurs-pompiers.

### COURS FÉDÉRAUX 2017

Le cours fédéral de base pour instructeurs a été suivi par :

- Messieurs Nicolas Dobler, Alfonso Mamie, Romain Veya et Jérémy Vogel.

Le cours fédéral de formation pour instructeurs à la conduite d'intervention a été suivi par :

- Monsieur Raphaël Frein.

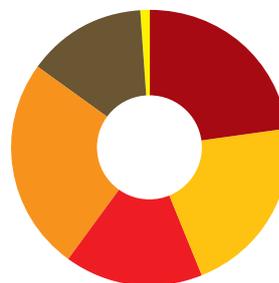
Le cours fédéral de formation complémentaire pour instructeurs a été suivi par :

- Messieurs Thierry Brunner, Olivier Frossard, Claude Gobat, Philippe Moirandat et Luciano Prudente.

### INTERVENTION DES SIS

Selon les statistiques de la police cantonale, qui gère le système de transmission des alarmes destinées aux sapeurs-pompiers, les SIS de l'ensemble du canton ont été appelés à intervenir sur alarme à 402 reprises en 2017, dont 116 fois pour des alarmes intempestives provoquées par des installations automatiques d'avertissements d'incendie. Ces chiffres restent dans les mêmes proportions que ceux des années précédentes.

### ALARMES RTA POUR TOUT LE CANTON



■ District de Delémont	94
■ District de Porrentruy	86
■ District des Franches-Montagnes	62
■ Ville de Delémont	99
■ Ville de Porrentruy	57
■ Autoroute A16	4
<b>TOTAL</b>	<b>402</b>

### NOMINATIONS / DÉMISSIONS / FINS DE MANDAT

Messieurs Laurent Bessire, expert tonne-pompe/moto-pompe et Christophe Kaiser, instructeur, ont présenté leur démission en raison d'une surcharge professionnelle. Les capitaines Jean-Marc Brahier, instructeur, et Michaël Werder, expert en protection respiratoire sont, quant à eux, arrivés au terme de leur mandat. Qu'ils soient tous sincèrement remerciés pour leur engagement volontaire durant ces nombreuses années en faveur de la formation des sapeurs-pompiers jurassiens.

Messieurs Nicolas Dobler, Alfonso Mamie, Romain Veya et Jérémy Vogel ont été nommés instructeurs avec le grade de capitaine.



## Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie

ANNÉE	PRÉVENTION CONTRE LES DOMMAGES				LUTTE CONTRE LES DOMMAGES			FRAIS GÉNÉRAUX ADMINISTRATION*	TOTAUX
	POLICE DU FEU	ADDUCTIONS D'EAU, RÉSERVOIRS, HYDRANTS	SUBSIDES POUR LA PRÉVENTION CONTRE LES DOMMAGES	CONTRIBUTIONS AU CIPI, I.S. ET DIVERS	INSPECTIONS, SERVICE DE DÉFENSE CONTRE LE FEU	COURS DE SAPEURS-POMPIERS	SUBSIDES POUR LA LUTTE CONTRE LES DOMMAGES		
1993	188'443.25	507'173.00	581'705.60	45'925.50	92'774.65	141'168.60	616'865.15		2'174'055.75
1994	357'293.60	359'132.00	535'539.30	26'454.50	98'668.70	145'662.00	626'610.20		2'149'360.30
1995	289'482.60	561'924.00	374'460.90	50'808.30	54'603.85	91'690.85	639'359.85		2'062'330.35
1996	218'381.15	540'267.00	433'859.10	75'291.90	64'407.55	166'585.95	570'669.70		2'069'462.35
1997	247'700.85	440'932.00	398'123.00	73'521.35	109'930.30	148'441.00	747'284.75		2'165'933.25
1998	132'367.50	816'459.00	445'866.10	57'690.70	42'893.10	140'819.85	713'267.45		2'349'363.70
1999	145'766.00	869'270.30	382'753.05	75'346.30	49'000.65	165'940.60	633'458.30		2'321'535.20
2000	120'611.55	950'940.00	447'758.30	71'732.00	82'514.55	143'347.25	501'882.15		2'318'785.80
2001	132'491.85	1'004'638.30	528'064.85	73'542.70	106'471.90	164'856.25	766'143.85		2'776'209.70
2002	124'348.15	1'314'241.50	739'098.85	82'836.00	150'089.00	190'791.85	628'446.55	798'103.55	4'027'955.45
2003	146'087.50	757'655.00	765'310.35	96'246.85	132'337.55	199'362.15	1'287'112.50	874'697.55	4'258'809.45
2004	170'878.65	667'964.00	772'948.30	103'742.15	85'683.80	187'919.60	1'434'169.15	876'238.20	4'299'543.85
2005	161'528.45	715'246.00	708'448.55	87'753.60	72'453.15	177'474.60	1'193'433.86	949'084.15	4'065'422.36
2006	152'047.00	579'366.00	510'011.75	82'427.30	69'357.45	175'887.40	1'470'621.34	1'002'769.90	4'042'488.14
2007	160'219.90	584'865.00	665'012.55	84'758.70	60'859.50	228'537.75	1'155'092.50	997'422.00	3'936'767.90
2008	116'759.15	536'372.60	903'514.85	91'225.85	59'380.65	212'333.20	1'105'811.15	1'007'880.95	4'033'278.40
2009	174'469.85	735'323.05	1'461'142.60	102'088.10	63'951.55	224'083.20	2'893'728.65	1'126'369.35	6'781'156.35
2010	163'547.15	2'100'202.35	990'644.80	107'272.80	65'922.55	216'594.40	1'684'223.10	1'244'344.75	6'572'751.90
2011	173'509.50	1'669'402.55	976'437.70	100'304.30	99'008.60	215'981.20	1'285'027.55	1'237'034.65	5'756'706.05
2012	319'803.70	1'624'855.05	583'357.10	109'284.25	96'908.45	240'946.50	1'308'290.35	1'239'689.00	5'523'134.40
2013	304'291.35	907'624.10	529'228.30	112'037.00	92'974.60	264'682.75	1'752'207.88	1'247'990.65	5'211'036.63
2014	233'536.00	436'316.60	503'907.60	118'496.60	108'772.10	252'953.50	2'160'143.95	1'342'455.35	5'156'581.70
2015	349'991.95	1'015'693.85	172'255.50	110'980.50	116'979.75	403'558.65	1'539'856.85	1'402'250.85	5'111'567.90
2016	136'235.90	1'921'287.75	167'015.00	138'070.80	138'554.70	424'174.40	1'342'179.30	1'365'507.40	5'633'025.25
<b>2017</b>	<b>224'011.00</b>	<b>1'014'335.85</b>	<b>137'873.90</b>	<b>160'149.50</b>	<b>119'251.35</b>	<b>325'001.30</b>	<b>1'046'838.10</b>	<b>1'363'687.00</b>	<b>4'391'148.00</b>

\* dès 2002 : nouvelles directives ECA sur les subsides aux SIS et ventilation des frais d'administration.

CIPI : Centre d'information pour la prévention des incendies.

I.S. : Institut de sécurité.

# Contributions des assureurs privés

## VALEUR DU MOBILIER ASSURÉ ET CONTRIBUTIONS À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La valeur du mobilier assuré dans le Jura au 31 décembre 2016 par des compagnies d'assurance privées et leurs contributions à l'ECA Jura pour la prévention et la lutte contre les dommages sont les suivantes :

COMPAGNIE		MONTANT ASSURÉ	CONTRIBUTION
Mobilière Suisse SA	Berne	3'190'216'000.00	159'510.80
Helvetia Assurances	Saint-Gall	1'086'985'000.00	54'349.25
AXA Winterthur	Winterthour	927'287'593.00	46'364.40
Allianz Suisse	Zurich	680'622'921.00	34'031.00
Bâloise Assurance SA	Bâle	657'686'000.00	32'884.30
AXA Corporate Solutions Assurance	Winterthour	648'099'595.00	32'405.00
Zurich Assurance	Zurich	570'054'500.00	28'502.73
Generali Assurances Générales SA	Nyon	261'650'000.00	13'082.50
Vaudoise Assurances	Lausanne	186'006'000.00	9'300.30
HDI Global SE	Zurich	155'602'490.00	7'780.10
AIG Europe Limited London	Glattbrugg	124'291'235.00	6'215.00
FM Insurance Company Limited	Zurich	60'832'436.90	3'041.62
Emmental Assurance	Konolfingen	53'034'000.00	2'651.70
XL Insurance Company SE London	Zurich	46'310'590.00	2'315.55
Chubb Versicherungen AG	Zurich	28'282'400.00	1'414.10
Allianz Global Corporate & Speciality AG	Zurich	22'817'000.00	1'140.80
Aspen Insurance	Zurich	21'319'000.00	1'066.00
CSS Assurance SA	Lucerne	19'436'000.00	971.80
ACE Versicherungen	Zurich	14'302'711.00	715.15
SBB Insurance SA	Berne	13'616'554.00	681.00
XL Versicherungen Schweiz AG	Zurich	11'897'800.00	594.90
Smile direct	Wallisellen	8'256'800.00	412.80
Swiss Post Insurance AG	Berne	7'743'129.70	387.15
Lloyd's	Zurich	7'552'000.00	377.60
VZ VersicherungsPool AG	Zurich	194'300.00	9.70
XL Insurance Company SE London	Zurich	Rectification année 2015	- 2'270.00
Allianz Suisse	Zurich	Rectification 2007-2015	4'866.00
<b>Total</b>		<b>8'804'096'055.60</b>	<b>442'801.25</b>

## Tableau récapitulatif général

ANNÉE	BÂTIMENTS	CAPITAL* ASSURÉ EN MILLIARDS DE FR.	PRIMES** EN MILLIONS DE FR.	INDEMNITÉS DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU		INDEMNITÉS DOMMAGES DUS AUX ÉLÉMENTS		PRÉVENTION ET LUTTE INCENDIE EN MILLIONS DE FR.	RÉSULTAT DE L'EXERCICE ANNUEL FR.	ÉTAT DU CAPITAL PROPRE AU 31.12 EN MILLIONS DE FR.
				EN MILLIONS DE FR.	EN % DU CAPITAL ASSURÉ	EN MILLIONS DE FR.	EN % DU CAPITAL ASSURÉ			
1979	25'940	6,023	6,199	2,625	0,44	0,597	0,099	0,155	169'239	1,000
1999	32'134	16,331	12,390	4,301	0,26	21,332	1,306	2,321	198'735	49,724
2000	32'357	16,525	12,919	2,301	0,13	3,995	0,241	2,318	79'988	50,222
2001	32'719	16,691	13,109	3,844	0,23	0,398	0,023	2,776	68'911	43,608
2002	33'044	16,899	9,372	3,350	0,19	0,460	0,027	3,769	1'754'635	43,628
2003	33'273	17,096	9,493	1,527	0,09	1,102	0,064	4,258	61'353	43,901
2004	33'524	17,324	8,517	3,570	0,20	0,582	0,033	4,299	78'593	44,723
2005	33'770	17,532	8,916	4,243	0,24	7,700	0,443	4,065	57'400	46,302
2006	34'100	17,814	9,759	7,020	0,39	1,859	0,008	4,042	83'357	46,859
2007	34'371	18,109	9,840	4,065	0,22	11,725	0,647	3,937	51'336	46,943
2008	34'631	19,165	10,742	4,141	0,21	0,434	0,022	4,033	61'711	46,994
2009	34'874	20,086	11,296	2,461	0,12	1,965	0,098	6,781	62'995	47,056
2010	35'440	20,435	9,826	2,232	0,11	0,292	0,014	6,572	70'787	47,119
2011	35'724	20,792	10,712	2,680	0,13	2,750	0,132	5,756	45'454	47,189
2012	36'073	21,970	11,231	5,250	0,24	2,200	0,100	5,523	63'181	45,612
2013	36'391	22,377	12,357	1,050	0,05	0,350	0,016	5,211	143'469	46,925
2014	36'700	22,849	10,714	2,483	0,11	0,485	0,021	5,156	4'973'115	56,806
2015	37'046	23,181	10,826	4,000	0,17	0,400	0,017	5,112	2'735'374	61,779
2016	37'291	23,534	10,832	4,750	0,20	0,950	0,040	5,633	3'414'641	61,779
<b>2017</b>	<b>37'545</b>	<b>23,864</b>	<b>10,964</b>	<b>3,200</b>	<b>0,13</b>	<b>0,700</b>	<b>0,029</b>	<b>4,391</b>	<b>6'428'639</b>	<b>65,214</b>

\* y compris les assurances provisoires pour travaux en cours.

\*\* y compris les acomptes de primes pour assurances de travaux en cours et le droit de timbre fédéral (5%);  
dès 2002, sans la prévention de 0,19% et sans droit de timbre fédéral.

# Rapport de l'organe de révision



**FIDUCONSULT**

Société fiduciaire d'expertises et de révision – Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil d'administration de

**ECA JURA – Etablissement d'assurance  
immobilière et de prévention du canton du Jura,  
Saignelégier**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, selon les Normes d'audit suisses, les comptes annuels de l'ECA JURA, Saignelégier, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sur la base desquels ont été établis le bilan et le compte de résultat qui figurent dans le rapport de gestion de l'ECA Jura.

Dans notre rapport du 5 avril 2018, nous avons délivré une opinion d'audit sans réserve sur les comptes annuels. Selon notre appréciation, le bilan et le compte de profits et pertes présentés dans le rapport de gestion sont cohérents, à tous égards, avec les comptes annuels qui leur servent de base.

Afin d'assurer une meilleure compréhension du patrimoine et des résultats de l'ECA Jura ainsi que l'étendue de notre révision, le bilan et le compte de résultat doivent être lus conjointement avec les comptes annuels qui leur servent de base et notre rapport y relatif.

Saignelégier, le 5 avril 2018

**FIDUCONSULT AUDIT S.A.**

  
V. Lebet

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

  
H. Haller

Expert-réviseur agréé

---

p.a. Fiduconsult Jura SA Rue de la Gruère 5 CH-2350 Saignelégier  
Téléphone 032 951 27 27 Téléfax 032 951 27 42 E-mail: jura@fiduconsult.ch

Société agréée en matière de révision ASR

# Bilan au 31 décembre 2017

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	EXPLICATIONS (PAGES 30–36)	2017 31.12	2016 31.12	VARIATION
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>				
Placements de capitaux	1	135'700	126'130	9'570
Participations	2	3'651	3'669	– 18
Immobilisations corporelles	3	2'038	2'099	– 61
<b>Total Actifs immobilisés</b>		<b>141'389</b>	<b>131'897</b>	<b>9'491</b>
<b>Actifs circulants</b>				
Actifs de régularisation	4	220	224	– 4
Créances	5	587	598	– 12
Liquidités d'exploitation		2'238	2'931	– 693
<b>Total Actifs circulants</b>		<b>3'046</b>	<b>3'754</b>	<b>– 709</b>
<b>Total de l'Actif</b>		<b>144'434</b>	<b>135'651</b>	<b>8'783</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés		61'779	61'779	0
Résultat net de l'exercice		6'429	3'415	3'014
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>68'208</b>	<b>65'194</b>	<b>3'014</b>
<b>Capitaux étrangers</b>				
Provisions techniques	6	7'813	8'137	– 323
Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	7	34'822	32'443	2'379
Provisions non techniques	8	17'389	16'544	845
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	15'590	12'650	2'940
Passifs de régularisation	10	319	331	– 13
Créanciers divers et autres dettes	11	293	352	– 59
<b>Total Capitaux étrangers</b>		<b>76'226</b>	<b>70'458</b>	<b>5'769</b>
<b>Total du Passif</b>		<b>144'434</b>	<b>135'651</b>	<b>8'783</b>

Les chiffres présentés sont arrondis au millier de francs selon les règles en usage dans le commerce et peuvent conduire à des différences d'arrondi.

# Compte de résultat

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	EXPLICATIONS (PAGES 37-42)	2017 1.1- 31.12	2016 1.1- 31.12	VARIATION
Produits des primes nettes d'assurance		10'964	10'832	132
Primes de la réassurance	12	- 1'895	- 2'583	688
<b>Primes nettes de réassurance</b>	<b>13</b>	<b>9'069</b>	<b>8'249</b>	<b>820</b>
Charges des sinistres nets	14	- 3'801	- 5'338	1'537
Variation des provisions techniques et des provisions pour fluctuation et sécurité	15	- 2'379	- 1'930	- 449
Charges d'exploitation		- 2'549	- 2'393	- 156
Amortissements		- 97	- 152	54
Autres produits d'exploitation		55	65	- 10
Variation de la provision pour rabais sur primes		1'905	1'900	5
<b>Résultat technique d'assurance</b>	<b>16</b>	<b>2'203</b>	<b>401</b>	<b>1'802</b>
Produits pour la prévention et la lutte		5'464	5'233	231
Charges pour la prévention et la lutte		- 2'745	- 3'966	1'221
Charges du personnel et d'administration pour la prévention et la lutte		- 1'646	- 1'667	21
Variation des provisions non techniques pour la prévention et la lutte		- 1'073	400	- 1'473
<b>Résultat pour la prévention et la lutte</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits des placements de capitaux	18	12'488	7'969	4'519
Part des revenus des placements de capitaux (prévention)	19	- 527	- 393	- 134
Charges liées aux placements de capitaux	20	- 4'083	- 3'644	- 439
Frais de gestion des placements de capitaux	21	- 420	- 386	- 33
<b>Résultat des produits de capitaux avant variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux</b>	<b>22</b>	<b>7'458</b>	<b>3'545</b>	<b>3'912</b>
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	23	- 2'940	0	- 2'940
<b>Résultat des placements de capitaux</b>		<b>4'518</b>	<b>3'545</b>	<b>972</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>6'721</b>	<b>3'947</b>	<b>2'774</b>
Variation de la provision pour engagement de prévoyance		- 292	- 532	240
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>- 292</b>	<b>- 532</b>	<b>240</b>
<b>BÉNÉFICE NET</b>		<b>6'429</b>	<b>3'415</b>	<b>3'014</b>

# Flux de trésorerie

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	<b>2017</b> 1.1 – 31.12	<b>2016</b> 1.1 – 31.12
<b>Flux de trésorerie relatif à l'exploitation</b>		
Bénéfice net	6'429	3'415
Pertes non réalisées sur placements de capitaux	1'643	1'856
Bénéfices non réalisés sur placements de capitaux	– 7'155	– 3'656
Amortissements sur immobilisations corporelles	97	102
Variation des provisions techniques d'assurance	– 323	1'396
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	2'379	1'930
Variation des provisions non techniques	845	1'458
Variation de la provision pour risques sur placements de capitaux	2'940	0
Variation des créances	12	187
Variation des actifs de régularisation	4	19
Variation des engagements, dettes et créanciers	– 59	– 61
Variation des passifs de régularisation	– 13	– 4
<b>Flux de trésorerie relatif à l'exploitation</b>	<b>6'799</b>	<b>6'642</b>
<b>Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement</b>		
Investissements en placements de capitaux	– 509'539	– 319'121
Désinvestissements en placements de capitaux	505'481	314'428
Investissements en immobilisations corporelles	– 37	0
Désinvestissements en immobilisations corporelles	0	0
Investissements en participations	18	1
Désinvestissements en participations	0	0
<b>Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement</b>	<b>– 4'077</b>	<b>– 4'692</b>
<b>Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement</b>		
Versement de la part du bénéfice à la RCJU	– 341	– 464
Attribution à la provision rabais sur primes	– 3'073	– 2'272
<b>Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement</b>	<b>– 3'415</b>	<b>– 2'735</b>
<b>Somme des flux de trésorerie</b>	<b>– 693</b>	<b>– 786</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		
<b>Trésorerie au 1.1</b>	<b>2'931</b>	<b>3'717</b>
Somme des flux de trésorerie	– 693	– 786
<b>Trésorerie au 31.12</b>	<b>2'238</b>	<b>2'931</b>

# Variation des capitaux propres

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS

<b>Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2017</b>	<b>61'779</b>
Résultat 2017	6'429
<b>Capital propre au 31.12.2017</b>	<b>68'208</b>
<b>Répartition selon la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments</b>	
Versement à la RCJU du solde de la quote-part sur bénéfice 2016	- 159
Versement à la RCJU de la quote-part sur bénéfice 2017	- 500
Attribution à la provision pour rabais sur primes	- 1'558
Attribution à la provision pour rabais sur primes 40 <sup>e</sup> anniversaire	- 777
<b>Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2018</b>	<b>65'214</b>

<b>Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2016</b>	<b>61'779</b>
Résultat 2016	3'415
<b>Capital propre au 31.12.2016</b>	<b>65'194</b>
<b>Répartition selon la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments</b>	
Attribution à la provision pour rabais sur primes 40 <sup>e</sup> anniversaire	- 3'073
Versement à la RCJU d'un acompte de quote-part sur bénéfice 2016	- 341
<b>Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2017</b>	<b>61'779</b>

Bourrignon



# Autorités, direction et personnel

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président:	<b>M. le Ministre Charles Juillard</b> , chef du Département des Finances
Vice-président:	<b>Jean-François Kohler</b> , notaire, Courgenay
Membres:	<b>Cédric Dubied</b> , courtier en assurances, Les Enfers <b>Anne Roy</b> , paysanne, Porrentruy <b>Claude Schlüchter</b> , technicien, Delémont

## COMMISSION FINANCIÈRE

**Jean-François Kohler** (président)  
**Cédric Dubied**  
**François-Xavier Boillat**  
**Gérard Queloz** (jusqu'au 31.7.2017)  
**Benoît Froidevaux** (dès le 1.7.2017)

## ORGANE DE CONTRÔLE

Fiduciaire: **Fiduconsult Jura SA**, Saignelégier

## DIRECTION

Directeur: **François-Xavier Boillat**, Saignelégier

## PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

Experts: **Monique Paupe**, vice-directrice et cheffe de division  
**Jean Kittel**  
**Eric Schaller**

Secrétariat: **Marc Braillard**, responsable  
**Daïana Tardent**  
**Sylvie Gehriger**

**SERVICES DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE  
ET DE SECOURS (SIS)** **John Mosimann**, inspecteur cantonal des SIS



## ESTIMATIONS ET SINISTRES

Experts : **Marco Vermeille**, chef de division  
**Nicolas Greppin**

Assurance : **Mylène Willemin**, responsable

Secrétariat : **Fabienne Aubry**  
**Sylvie Gehriger**  
**Patricia Panizza**

## COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

**Gérard Queloz**, vice-directeur et chef de division (jusqu'au 31.7.2017)  
**Benoît Froidevaux**, chef de division (dès le 1.7.2017)  
**Nadia Guichard**  
**Céline Liehti**

Apprenties: **Muriel Joly** (jusqu'au 31.7.2017)  
**Manon Nicolet**  
**Marine Habegger**  
**Nikita Cuenat** (dès le 1.8.2017)

## ESTIMATEURS

District de Delémont: **Raimondo Caramanna**, Delémont  
**Cyril Kunz**, Belprahon (dès le 1.1.2017)  
**Joël Juillerat**, Cœuve (dès le 1.1.2017)  
**Nathalie Kury**, Delémont (dès le 1.2.2017)  
**Régis Girardin**, Courgenay  
**Manuel Schindelholz**, Delémont

District de Porrentruy: **Bernard Corbat**, Vendlincourt  
**Pascal Henzelin**, Porrentruy  
**Juanito Iglesias**, Alle  
**Aurelio Iovine**, Grandfontaine  
**Harold Santin**, Alle (dès le 1.1.2017)

District des Franches-Montagnes: **Nicolas Gogniat**, Lajoux (jusqu'au 31.12.2017)  
**Olivier Gogniat**, Saignelégier  
**Thomas Wermeille**, Les Emibois (dès le 1.2.2017)

## EXPERT INSTALLATIONS THERMIQUES

**Georges Queloz**, Courrendlin

## EXPERT INSTALLATIONS TECHNIQUES

**Gabriel Bilat**, Les Bois (jusqu'au 31.12.2017)



# Annexe aux comptes

## Principes de présentation des comptes et d'évaluation

### PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES

L'ECA Jura établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application de la norme Swiss GAAP RPC 41 en vigueur dans sa branche.

Les états financiers sont conformes à la Loi suisse et à la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments du Jura du 29 avril 2015.

Les comptes ont été présentés suivant le principe comptable de la continuité d'exploitation. Le principe de l'interdiction de compensation entre actif et passif, autrement dit entre produits et charges (principe brut), a été respecté. Les comptes annuels répondent au principe de la permanence dans l'évaluation, la présentation et la publication. Ils se fondent sur des principes de gestion d'entreprise et donnent une image fidèle de l'état effectif de la fortune, des finances et des produits (true and fair view).

Les chiffres sont présentés en milliers de francs et arrondis selon les règles en usage dans le commerce, ce qui peut conduire parfois à des différences d'arrondi.

### DATE DE CLÔTURE DU BILAN

L'exercice court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Le bilan est clôturé au 31 décembre.

### PRINCIPES D'ÉVALUATION

L'évaluation repose sur des critères uniformes. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

### POSTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les valeurs patrimoniales et les engagements en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de la date de transaction.

Les cours déterminants au 31 décembre s'élevaient à :

	2017	2016
EUR	1.1702	1.0720
GBP	1.3183	1.2559
NOK	0.1191	0.1181
USD	0.9745	1.0163
JPY	0.8650	0.8714

### DÉPRÉCIATIONS

A chaque date de clôture du bilan, l'ECA Jura vérifie si les actifs doivent faire l'objet d'une dépréciation, notamment lorsqu'il apparaît que la valeur comptable d'un actif excède sa valeur de réalisation. Si tel est le cas, la valeur comptable doit être ajustée à la valeur de réalisation; cet ajustement doit être mis au débit du résultat de la période considérée.

### PLACEMENTS DE CAPITAUX

Les placements de capitaux de l'ECA Jura sont évalués comme indiqué ci-après.

#### Liquidités

Les liquidités dans les placements de capitaux sont évaluées à leur valeur actuelle.

#### Titres

L'évaluation des titres se fait selon les valeurs actuelles (valeurs de marché cotées publiquement). Les moins-values et les plus-values réalisées et non réalisées sur les titres ainsi que les intérêts courus, dividendes et autres distributions de bénéfiques sont comptabilisés dans le compte de résultat.

#### Hypothèques

Les hypothèques sont évaluées à leur valeur nominale. Toutes les corrections de valeur nécessaires ont été effectuées.

#### Immeubles

L'ECA Jura détient un bien immobilier mixte rue Bel-Air 3 à Saignelégier, constitué à 12,5 % de locaux d'habitation et à 87,5 % de bureaux. La valeur des immeubles est portée au bilan selon le calcul de la valeur vénale.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation.

L'immeuble rue de la Gare 14 à Saignelégier que l'ECA Jura utilise pour son propre usage (exploitation) figure à cette rubrique.

Les amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix historique et d'acquisition. Le seuil d'activation au bilan est fixé à 5'000 francs. Les amortissements des immobilisations corporelles reposent sur les durées d'utilisation suivantes :

Immeubles	50 ans
Mobilier de bureau	3 ans
Système informatique et communication	3 ans
Système de contrôle des vents	10 ans

## CRÉANCES

Les créances sont portées et évaluées au bilan à leur valeur nominale.

## LIQUIDITÉS D'EXPLOITATION

Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle. Elles comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les avoirs à vue et les fonds déposés auprès d'établissements bancaires. Celles-ci sont destinées exclusivement au fonctionnement opérationnel.

## CAPITAL PORTEUR DE RISQUES ISSU DE BÉNÉFICES ACCUMULÉS

Il s'agit du cumul des bénéfices ou pertes conservés au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La détermination du capital porteur de risques se fonde sur des calculs de risques conditionnés en fonction de la valeur assurée du parc immobilier et de la réassurance. Les réserves y relatives doivent permettre à l'ECA de poursuivre sa mission, quels que soient les événements exceptionnels lui incombant. Le capital porteur de risques calculé pour l'ECA est couvert au 31.12.2017 à raison de 111%. Cependant, celui-ci, pour toute sécurité, devrait être couvert à raison de 120% selon les principes calculés par l'Union intercantonale de réassurance (UIR).

## PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

Les provisions techniques se fondent sur les engagements présumés à l'égard des assurés et comprennent :

- les provisions relatives aux sinistres ouverts en fin d'exercice et calculées sur la base des indemnités restant à payer ;
- la provision pour rabais sur primes d'assurance accordé aux assurés de l'ECA Jura sur la base d'une décision du Conseil d'administration et en fonction du résultat de l'année courante.

## PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE POUR SÉCURITÉ ET FLUCTUATION

Les provisions techniques pour fluctuation et sécurité se fondent sur des engagements contractuels ou statutaires à l'égard de la réassurance. Elles incluent :

- les provisions relatives à l'engagement contractuel couvrant les risques liés aux dommages éléments naturels (CIREN) et sismiques (POOL). Ces provisions sont fonction de la valeur d'assurance du parc immobilier ;
- les provisions pour dommages non réassurés découlant de l'engagement contractuel pour la couverture des dommages Feu et Éléments auprès de la réassurance (UIR).

## PROVISIONS NON TECHNIQUES

Il s'agit de provisions sans aucun rapport direct avec l'activité d'assurance. Elles sont alimentées à la date du bilan s'il existe une obligation juridique ou implicite du passé, dont la probabilité et la fiabilité d'une sortie de fonds sont avérées et dont le montant et la durée sont encore indéterminés. Elles sont évaluées sur la base d'une dépense vraisemblable.

## PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les risques boursiers et monétaires sur les placements de capitaux figurant à l'actif du bilan.

La provision est constituée selon le « Règlement interne concernant la stratégie de placements des capitaux 2015–2019 » qui stipule, en son article 7, qu'une réserve pour fluctuation de cours sur les titres est constituée et que sa dotation doit représenter 10 à 15% du patrimoine financier. Sa variation est fonction de l'écart constaté en rapport à la valeur cible de rendement espéré sur les placements de capitaux.

## DETTES

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

## ACTIFS ET PASSIFS DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation contiennent les dépenses et les produits usuels, en relation avec l'activité, qui doivent être délimités dans le temps.

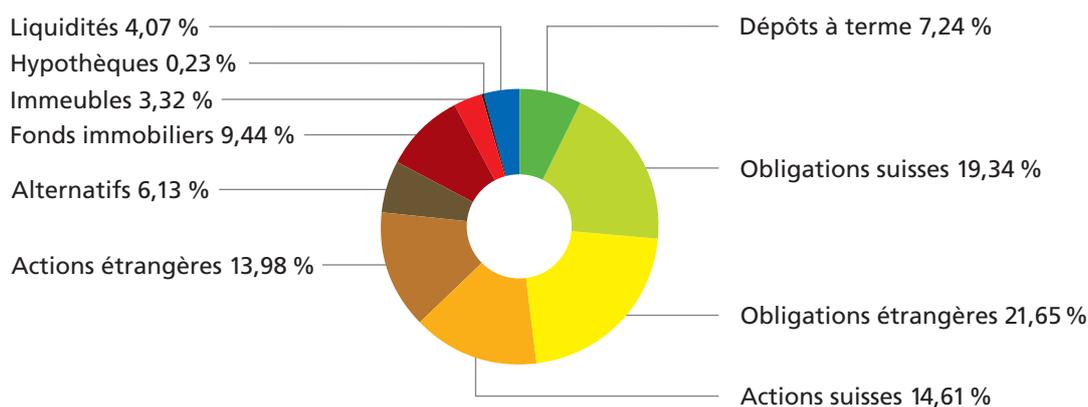
## AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Les autres actifs et passifs sont présentés à leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaires.



	2017	2016	VARIATION
<b>1 PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>	<b>135'700</b>	<b>126'130</b>	<b>9'570</b>
Dépôts à terme	9'820	8'225	1'595
Obligations suisses	26'248	30'155	- 3'907
Obligations étrangères	29'372	22'675	6'697
Actions suisses	19'824	17'631	2'193
Actions étrangères	18'970	17'204	1'765
Alternatifs (y compris contrats à terme sur devises)	8'315	8'919	- 605
Fonds immobiliers	12'806	11'691	1'114
Immeubles	4'508	4'508	0
Hypothèques	317	78	239
Liquidités	5'521	5'042	479

## RÉPARTITION DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AU 31.12.2017



	2017	2016	VARIATION
<b>1 PLACEMENTS DE CAPITAUX IMMEUBLES</b>	<b>4'508</b>	<b>4'508</b>	<b>0</b>
L'ECA Jura possède 1 bâtiment en placement direct : Bel-Air 3, Saignelégier (année d'acquisition : 1987)	4'508	4'508	0

Les immeubles ne sont pas hypothéqués et se situent sur des terrains appartenant à l'ECA.

	2017	2016	VARIATION
<b>2 PARTICIPATIONS</b>	<b>3'651</b>	<b>3'669</b>	<b>- 18</b>

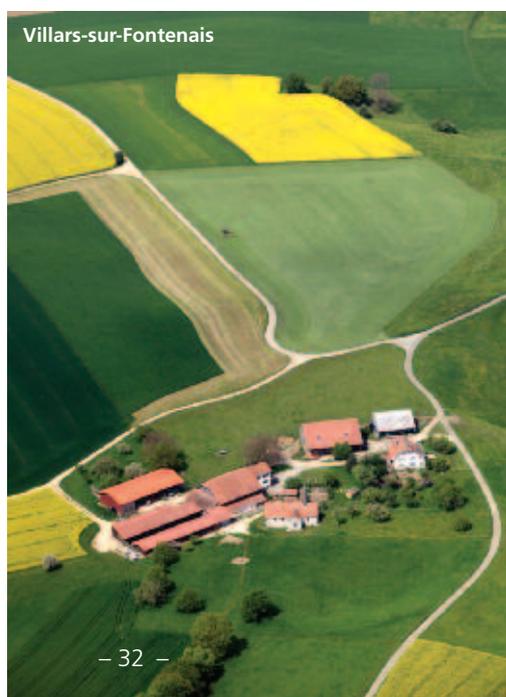
L'ECA Jura est membre du Pool suisse pour l'assurance contre les dommages sismiques. Il participe à cette société simple à raison de 1,87%.

### 3 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	MOBILIER	MACHINES DE BUREAU	SYSTÈME DE COMMUNICATION ET INFORMATIQUE	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES VENTS	IMMEUBLE GARE 14	TOTAL
<b>2017</b>						
<b>Valeur comptable nette au 1.1.2017</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>21</b>	<b>2'072</b>	<b>2'099</b>
<b>Valeurs d'acquisition au 1.1.2017</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>52</b>	<b>2'500</b>	<b>2'672</b>
Entrées de valeurs	7	0	30	0	0	37
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2017</b>	<b>57</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>52</b>	<b>2'500</b>	<b>2'709</b>
<b>Ajustements cumulés au 1.1.2017</b>	<b>- 46</b>	<b>0</b>	<b>- 68</b>	<b>- 31</b>	<b>- 428</b>	<b>- 573</b>
Amortissements	- 6	0	- 12	- 5	- 74	- 97
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0
<b>Ajustements cumulés au 31.12.2017</b>	<b>- 52</b>	<b>0</b>	<b>- 80</b>	<b>- 37</b>	<b>- 502</b>	<b>- 671</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2017</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>1'998</b>	<b>2'038</b>
<b>2016</b>						
<b>Valeur comptable nette au 1.1.2016</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>2'146</b>	<b>2'200</b>
<b>Valeurs d'acquisition au 1.1.2016</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>52</b>	<b>2'500</b>	<b>2'672</b>
Entrées de valeurs	0	0	0	0	0	0
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2016</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>52</b>	<b>2'500</b>	<b>2'672</b>
<b>Ajustements cumulés au 1.1.2016</b>	<b>- 36</b>	<b>0</b>	<b>- 56</b>	<b>- 26</b>	<b>- 354</b>	<b>- 472</b>
Amortissements	- 11	0	- 12	- 5	- 74	- 102
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0
<b>Ajustements cumulés au 31.12.2016</b>	<b>- 46</b>	<b>0</b>	<b>- 68</b>	<b>- 31</b>	<b>- 428</b>	<b>- 573</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2016</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>21</b>	<b>2'072</b>	<b>2'099</b>

	2017	2016	VARIATION
<b>4 ACTIFS DE RÉGULARISATION</b>	<b>220</b>	<b>224</b>	<b>- 4</b>
Intérêts courus	201	202	- 1
Autres actifs de régularisation	19	22	- 3

	2017	2016	VARIATION
<b>5 CRÉANCES</b>	<b>587</b>	<b>598</b>	<b>- 12</b>
<b>Créances contre les assurés</b>			
Primes en suspens	136	109	26
<b>Créances contre la réassurance</b>			
Quote-part de la réassurance sur les dommages Feu	0	38	- 38
Quote-part de la réassurance sur les dommages Eléments	0	0	0
<b>Créances contre des organisations</b>			
UIR	0	0	0
<b>Autres créances</b>			
Avoir sur l'impôt anticipé	367	384	- 17
Autres créances	84	67	17



## 6 PROVISIONS TECHNIQUES

2017	1.1.2017	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2017
Sinistres Feu bruts	5'149	4'053	- 5'059	- 555	3'588
- part de la réassurance	- 38	0	38	0	0
<b>Sinistres Feu nets</b>	<b>5'110</b>	<b>4'053</b>	<b>- 5'021</b>	<b>- 555</b>	<b>3'588</b>
Sinistres Eléments bruts	754	831	- 443	- 357	785
- part de la réassurance	0	0	0	0	0
<b>Sinistres Eléments nets</b>	<b>754</b>	<b>831</b>	<b>- 443</b>	<b>- 357</b>	<b>785</b>
<b>Provision rabais sur primes</b>	<b>2'272</b>	<b>0</b>	<b>- 1'905</b>	<b>0</b>	<b>367</b>
<b>Provision rabais 40<sup>e</sup> anniversaire</b>	<b>0</b>	<b>3'073</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3'073</b>
<b>Total</b>	<b>8'137</b>	<b>7'958</b>	<b>- 5'464</b>	<b>- 912</b>	<b>7'813</b>

2016	1.1.2016	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2016
Sinistres Feu bruts	4'271	4'878	- 3'724	- 276	5'149
- part de la réassurance	- 38	0	0	0	- 38
<b>Sinistres Feu nets</b>	<b>4'232</b>	<b>4'878</b>	<b>- 3'724</b>	<b>- 276</b>	<b>5'110</b>
Sinistres Eléments bruts	608	1'046	- 671	- 229	754
- part de la réassurance	0	0	0	0	0
<b>Sinistres Eléments nets</b>	<b>608</b>	<b>1'046</b>	<b>- 671</b>	<b>- 229</b>	<b>754</b>
<b>Provision rabais sur primes</b>	<b>1'900</b>	<b>2'272</b>	<b>- 1'900</b>	<b>0</b>	<b>2'272</b>
<b>Total</b>	<b>6'741</b>	<b>8'196</b>	<b>- 6'295</b>	<b>- 505</b>	<b>8'137</b>



## 7 PROVISIONS TECHNIQUES POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ

	FEU	ÉLÉMENTS	CIREN	POOL	TOTAL
<b>Etat au 1.1.2017</b>	<b>0</b>	<b>15'443</b>	<b>10'323</b>	<b>6'677</b>	<b>32'443</b>
Utilisations	0	0	0	0	0
Attributions	499	1'893	9	0	2'401
Dissolutions	0	0	0	- 22	- 22
<b>Etat au 31.12.2017</b>	<b>499</b>	<b>17'336</b>	<b>10'332</b>	<b>6'656</b>	<b>34'822</b>
<b>Etat au 1.1.2016</b>	<b>387</b>	<b>14'355</b>	<b>9'065</b>	<b>6'705</b>	<b>30'512</b>
Utilisations	0	0	0	0	0
Attributions	0	1'088	1'258	0	2'346
Dissolutions	- 387	0	0	- 28	- 415
<b>Etat au 31.12.2016</b>	<b>0</b>	<b>15'443</b>	<b>10'323</b>	<b>6'677</b>	<b>32'443</b>

PROVISIONS NÉCESSAIRES	2017	2016
Sinistres Eléments non réassurés	18'263	15'443
Sinistres Feu non réassurés	4'950	4'950
Obligations envers la CIREN	10'332	10'323
Obligations envers le Pool suisse	6'656	6'677
<b>Total des provisions nécessaires</b>	<b>40'200</b>	<b>37'393</b>
Déjà mis en réserve selon bilan	- 34'822	- 32'443
<b>Total des provisions manquantes</b>	<b>5'378</b>	<b>4'950</b>

Les Bois



Porrentruy



## 8 PROVISIONS NON TECHNIQUES

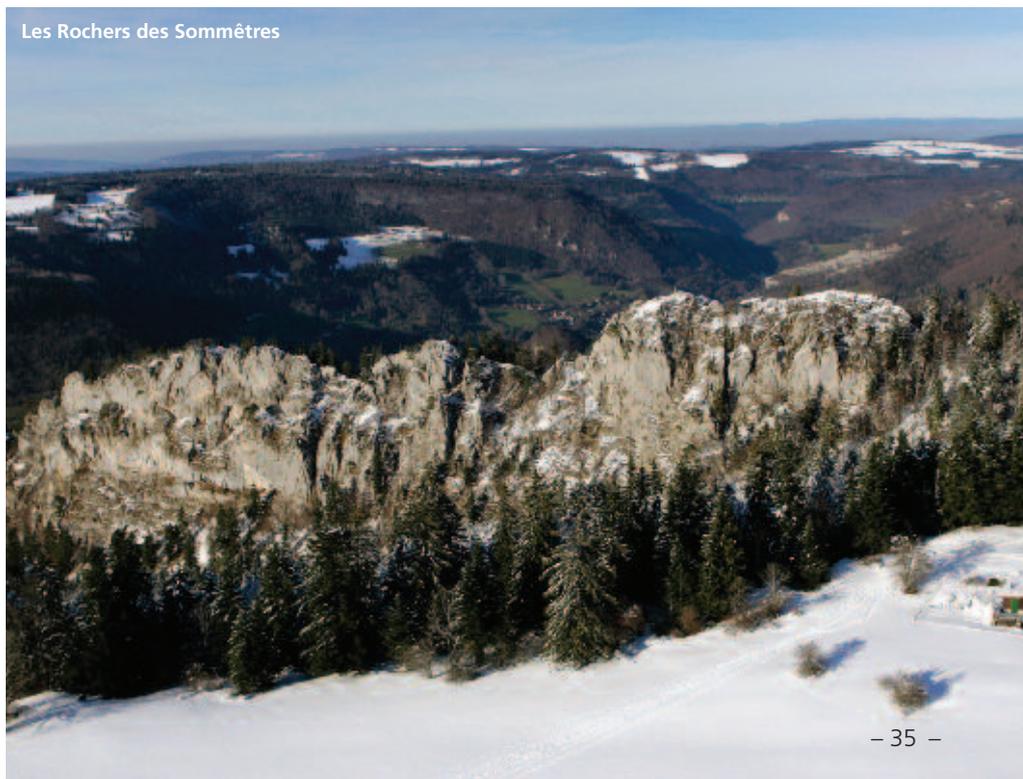
2017	1.1.2017	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2017
Fonds d'entretien des immeubles	31	0	- 31	0
Subventions réseaux d'eau	3'706	1'052	- 987	3'771
Subventions SIS	827	243	- 807	263
Subventions prévention Eléments	115	0	- 35	80
Subventions prévention Feu	86	71	- 26	131
Provision mesures contre inondations	1'500	0	0	1'500
Engagement de prévoyance	3'621	404	- 112	3'913
Provision pour la prévention et la lutte	6'658	1'073	0	7'731
<b>Total</b>	<b>16'544</b>	<b>2'843</b>	<b>- 1'998</b>	<b>17'389</b>

2016	1.1.2016	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2016
Fonds d'entretien des immeubles	31	0	0	31
Subventions réseaux d'eau	2'368	1'877	- 540	3'706
Subventions SIS	786	560	- 519	827
Subventions prévention Eléments	147	3	- 35	115
Subventions prévention Feu	107	54	- 74	86
Provision mesures contre inondations	1'500	0	0	1'500
Engagement de prévoyance	3'089	532	0	3'621
Provision pour la prévention et la lutte	7'058	0	- 400	6'658
<b>Total</b>	<b>15'086</b>	<b>3'026</b>	<b>- 1'568</b>	<b>16'544</b>

Boncourt



Les Rochers des Sommètres



**9 PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX**

2017	1.1.2017	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2017
	12'650	2'940	0	0	15'590

2016	1.1.2016	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2016
	12'650	0	0	0	12'650

	2017	2016
<b>Provision maximale au 31.12</b>	20'355	18'919
Déjà mis en réserve selon bilan	- 15'590	- 12'650
<b>Provision manquante au 31.12</b>	<b>4'765</b>	<b>6'269</b>

Le règlement concernant la stratégie des placements de capitaux prévoit que la provision pour risques liés aux placements de capitaux (actions/obligations/alternatifs/fonds immobiliers/liquidités/immeubles) soit constituée et représente entre 10 et 15 % du patrimoine financier.

	2017	2016	VARIATION
<b>10 PASSIFS DE RÉGULARISATION</b>	<b>319</b>	<b>331</b>	<b>- 13</b>
Réserve partage des biens	49	49	0
Solde vacances et heures supplémentaires	37	41	- 4
Promesse Musée Von Roll	52	52	0
Autres passifs de régularisation	181	189	- 9

	2017	2016	VARIATION
<b>11 DETTES</b>	<b>293</b>	<b>352</b>	<b>- 59</b>
Dettes contre les assurés	0	0	0
Créanciers divers et autres dettes	293	352	- 59

	2017	2016
<b>12 PRIMES DE LA RÉASSURANCE</b>	<b>- 1'895</b>	<b>- 2'583</b>
Réassurance Feu	- 473	- 532
Réassurance Eléments	- 1'410	- 1'825
Réassurance Tremblements de terre	- 495	- 473
Réassurance CIREN	0	- 50
Bonus UIR	483	297

	2017	2016
<b>13 PRIMES NETTES DE RÉASSURANCE</b>	<b>9'069</b>	<b>8'249</b>

Les primes sont calculées de façon à pouvoir couvrir les frais administratifs et les charges de sinistres ainsi que de constituer les provisions nécessaires à la bonne marche de l'ECA.

	2017	2016
<b>14 CHARGES DES SINISTRES NETS</b>	<b>- 3'801</b>	<b>- 5'338</b>
Sinistres survenus	- 3'900	- 5'701
Ajustements provisions années antérieures	- 57	281
Mandats externes sinistres	- 7	- 3
Part de la réassurance	0	- 57
Recours	163	142

	2017	2016
<b>15 VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES ET DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ</b>	<b>2'379</b>	<b>1'930</b>
Provisions pour les dommages Feu et Eléments non réassurés	2'392	701
Engagement CIREN	9	1'258
Fonds de garantie Pool suisse	- 22	- 28

## 16 INFORMATION DU DOMAINE ASSURANCE

<b>Résultat technique</b>	<b>2017</b> 1.1 – 31.12	2016 1.1 – 31.12	DIFFÉRENCE
<b>Produits de l'assurance</b>			
Primes brutes	10'966	10'836	130
Escomptes et frais d'encaissement des primes	- 2	- 4	2
Primes de la réassurance	- 1'895	- 2'583	688
<b>Total des primes nettes de réassurance</b>	<b>9'069</b>	<b>8'249</b>	<b>820</b>
<b>Charges liées aux sinistres</b>			
Charges liées aux sinistres Feu	- 3'206	- 4'753	1'548
Part de la réassurance	0	- 57	57
Recours sur sinistres	163	142	21
Ajustements provisions années antérieures	- 299	148	- 447
<b>Total des charges nettes liées aux sinistres Feu</b>	<b>- 3'341</b>	<b>- 4'520</b>	<b>1'179</b>
Charges liées aux sinistres Eléments	- 701	- 950	249
Part de la réassurance	0	0	0
Recours sur sinistres	0	0	0
Ajustements provisions années antérieures	242	133	109
CIREN	0	0	0
<b>Total des charges nettes liées aux sinistres Eléments</b>	<b>- 460</b>	<b>- 817</b>	<b>358</b>
<b>Total net des charges liées aux sinistres</b>	<b>- 3'801</b>	<b>- 5'338</b>	<b>1'537</b>
Variations des provisions pour fluctuation et sécurité	- 2'379	- 1'930	- 449
<b>Charges d'exploitation</b>			
Salaires	- 1'357	- 1'255	- 101
Charges sociales	- 259	- 255	- 4
Autres charges de personnel	- 113	- 106	- 7
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>- 1'728</b>	<b>- 1'616</b>	<b>- 113</b>
Charges de locaux	- 244	- 271	27
Charges d'administration	- 115	- 82	- 33
Amortissements	- 97	- 152	54
Charges d'informatique	- 462	- 424	- 38
<b>Total des charges administratives</b>	<b>- 918</b>	<b>- 930</b>	<b>11</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>- 2'646</b>	<b>- 2'545</b>	<b>- 101</b>
Autres produits d'exploitation	1'960	1'965	- 5
Autres charges d'exploitation	0	0	0
<b>Résultat technique d'assurance</b>	<b>2'203</b>	<b>401</b>	<b>1'802</b>

## 17 INFORMATION DU DOMAINE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

	2017 1.1 – 31.12	2016 1.1 – 31.12	DIFFÉRENCE
<b>Résultat de la prévention et lutte</b>			
<b>Produits de la prévention et lutte</b>			
Contributions des assurés	4'377	4'303	74
Contributions des assureurs privés	443	430	13
Emoluments PL	117	107	10
Part des revenus des placements de capitaux	527	393	134
Autres produits PL	0	0	0
<b>Total des produits de la prévention et lutte</b>	<b>5'464</b>	<b>5'233</b>	<b>231</b>
<b>Charges de la prévention et lutte</b>			
Subventions de la prévention	– 209	– 159	– 50
Autres charges de la prévention	– 246	– 210	– 36
<b>Total des charges de la prévention</b>	<b>– 456</b>	<b>– 370</b>	<b>– 86</b>
Subventions réseaux d'eau	– 1'014	– 1'921	907
Subventions aux SIS	– 431	– 637	206
Cours SIS	– 325	– 424	99
Charges des centres de renfort	– 261	– 263	3
Autres charges de la lutte	– 258	– 350	92
<b>Total des charges de la lutte</b>	<b>– 2'289</b>	<b>– 3'596</b>	<b>1'307</b>
<b>Charges de personnel et d'administration</b>			
Salaires	– 848	– 849	1
Indemnités et soldes SIS	– 60	– 79	20
Charges sociales	– 178	– 181	2
Autres charges du personnel	– 57	– 61	4
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>– 1'143</b>	<b>– 1'170</b>	<b>27</b>
Charges du domaine	– 193	– 209	15
Charges d'administration	– 56	– 43	– 13
Charges d'informatique	– 158	– 155	– 3
Publicité préventive	– 96	– 90	– 6
<b>Total des charges d'administration</b>	<b>– 503</b>	<b>– 497</b>	<b>– 6</b>
<b>Résultat non technique intermédiaire</b>	<b>1'073</b>	<b>– 400</b>	<b>1'473</b>
<b>Variation de la provision prévention et lutte</b>	<b>– 1'073</b>	<b>400</b>	<b>– 1'473</b>
<b>Résultat du domaine prévention et lutte contre les dommages</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	2017	2016
<b>18 PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>	<b>12'488</b>	<b>7'969</b>
<b>Produits des actions suisses</b>	<b>3'287</b>	<b>766</b>
Dividendes	382	394
Gains réalisés	243	45
Gains non réalisés	2'662	327
<b>Produits des actions étrangères</b>	<b>3'475</b>	<b>2'253</b>
Dividendes	316	306
Gains réalisés	302	287
Gains non réalisés	2'857	1'660
<b>Produits des immeubles de placement</b>	<b>516</b>	<b>516</b>
Locations	516	516
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
<b>Produits des fonds immobiliers</b>	<b>1'198</b>	<b>774</b>
Dividendes	219	276
Gains réalisés	429	61
Gains non réalisés	550	436
<b>Produits des obligations suisses</b>	<b>626</b>	<b>1'392</b>
Produits des intérêts	453	881
Gains réalisés	19	222
Gains non réalisés	154	290
<b>Produits des obligations étrangères</b>	<b>1'006</b>	<b>759</b>
Produits des intérêts	542	123
Gains réalisés	11	260
Gains non réalisés	453	375
<b>Produits des dépôts à terme</b>	<b>36</b>	<b>35</b>
Produits des intérêts	36	35
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
<b>Produits des hypothèques</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits des intérêts	0	0
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
<b>Produits des liquidités</b>	<b>155</b>	<b>674</b>
Produits des intérêts	1	1
Gains réalisés	153	673
Gains non réalisés	0	0
<b>Produits de l'alternatif</b>	<b>783</b>	<b>587</b>
Revenus sur alternatif	2	1
Gains réalisés	303	18
Gains non réalisés	478	568
<b>Produits des contrats à terme sur devises</b>	<b>1'407</b>	<b>214</b>
Gains sur contrats à terme	1'407	214

	2017	2016
<b>19 PART DES REVENUS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX (PRÉVENTION)</b>	<b>- 527</b>	<b>- 393</b>
	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>20 CHARGES SUR PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>	<b>- 4'083</b>	<b>- 3'644</b>
<b>Charges sur actions suisses</b>	<b>- 22</b>	<b>- 1'040</b>
Pertes réalisées	- 7	- 171
Pertes non réalisées	- 15	- 869
<b>Charges sur actions étrangères</b>	<b>- 418</b>	<b>- 366</b>
Pertes réalisées	- 95	- 173
Pertes non réalisées	- 323	- 193
<b>Charges sur immeubles de placement</b>	<b>- 150</b>	<b>0</b>
Rénovations, frais, ajustements	- 150	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
<b>Charges sur fonds immobiliers</b>	<b>- 248</b>	<b>- 62</b>
Pertes réalisées	0	- 14
Pertes non réalisées	- 248	- 48
<b>Charges sur obligations suisses</b>	<b>- 346</b>	<b>- 232</b>
Pertes réalisées	- 20	- 12
Pertes non réalisées	- 326	- 220
<b>Charges sur obligations étrangères</b>	<b>- 213</b>	<b>- 433</b>
Pertes réalisées	- 16	- 30
Pertes non réalisées	- 197	- 404
<b>Charges sur dépôts à terme</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
<b>Charges sur hypothèques, prêts</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
<b>Charges sur liquidités</b>	<b>- 372</b>	<b>- 654</b>
Pertes réalisées	- 372	- 654
Pertes non réalisées	0	0
<b>Charges sur alternatif</b>	<b>- 843</b>	<b>- 239</b>
Pertes réalisées	- 307	- 118
Pertes non réalisées	- 535	- 121
<b>Charges sur contrats à terme sur devises</b>	<b>- 1'433</b>	<b>0</b>
Pertes sur contrats à terme	- 1 433	0
<b>Autres charges sur titres</b>	<b>- 38</b>	<b>- 616</b>
Impôt étranger non récupérable	- 38	- 41
Pertes sur autres opérations à terme	0	- 575

	<b>2017</b>	2016
<b>21 CHARGES LIÉES AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>	<b>- 420</b>	<b>- 386</b>
Frais de dépôts, courtages	- 420	- 386

	<b>2017</b>	2016
<b>22 RÉSULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AVANT VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>	<b>7'458</b>	<b>3'545</b>
Résultat des actions suisses	3'265	- 274
Résultat des actions étrangères	3'057	1'887
Résultat des immeubles	366	516
Résultat des fonds immobiliers	949	712
Résultat des obligations suisses	279	1'159
Résultat des obligations étrangères	793	325
Résultat des dépôts à terme et liquidités	- 181	55
Résultat des hypothèques	0	0
Résultat de l'alternatif	- 60	348
Résultat des contrats à terme sur devises	- 26	214
Charges d'administration	- 420	- 386
Part des revenus des placements de capitaux attribuée à la prévention	- 527	- 393
Impôt étranger non récupérable et pertes sur autres opérations à terme	- 38	- 616

	<b>2017</b>	2016
<b>23 VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>	<b>- 2'940</b>	<b>0</b>

# Annexe de référence

## VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE

EN MILLIERS DE FRANCS	2017	2016
Immeubles de placement	6'052	6'052
Immobilisations corporelles	4'613	4'613

## ENGAGEMENTS ÉVENTUELS DE LA CIREN

Dès qu'un membre de l'UIR dépasse la limite des grands dommages fixée individuellement et que l'UIR a versé le montant de 25 mio de francs suisses, l'ECA Jura répond en plus au moyen de son engagement de garantie qui se monte à 10'332'000 francs au 31.12.2017.

## ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Selon l'article 4 des statuts de l'UIR (Union intercantonale de réassurance), «Chaque membre peut être tenu d'effectuer des versements jusqu'à concurrence d'un montant représentant 0,20% de son capital réassuré. L'obligation de faire de tels versements prend naissance au moment où les réserves totales de l'UIR représentent moins de 0,07% des capitaux réassurés.» Au 31 décembre 2017, l'engagement de l'ECA Jura se monte à 3'640'200 francs (31 décembre 2016: 4'324'000 francs).

## ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de l'ECA Jura est assuré auprès de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura, qui est un établissement autonome de droit public ayant la personnalité juridique. La caisse a pour but d'assurer ses membres contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Elle peut aussi fournir des prestations qui vont au-delà du minimum prévu par la LPP, y compris des allocations d'assistance dans des situations de détresse, par exemple en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité. La caisse a son siège à Porrentruy.

Le passage à la primauté des cotisations a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Par conséquent, depuis cette date, le montant de la retraite est défini par le montant des cotisations de chaque individu et converti, suivant des méthodes actuarielles, en une rente.

Selon les chiffres fournis par la caisse de pensions, celle-ci présentait au 31 décembre 2016 un taux de couverture de 67,525 % (65,9 % l'année précédente). Le découvert se monte à 559,71 millions de francs suisses ce qui représente

pour l'ECA Jura une part au découvert de 3'509'000 francs au 31.12.2016. A cela s'ajoute un engagement de 404'000 francs au titre de contribution d'employeur dans le cadre d'un nouveau paquet de mesures de décembre 2017 destiné à assurer le financement du chemin de croissance de la caisse de pensions.

## TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES OU DES ORGANISATIONS LIÉES

Sont considérées comme liées les organisations suivantes : l'Union intercantonale de réassurance (UIR), l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (Pool), la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers (CSSP), la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (CPJU), la République et Canton du Jura (RCJU) et le Fonds des contributions A16. Il existe, entre ces organisations et l'ECA Jura, une multitude de rapports de nature juridique, économique et humaine.

Les transactions avec ces organisations reposent sur le principe général de rapports commerciaux normaux et sont réalisées aux conditions du marché comme elles le seraient avec des entités indépendantes, de façon légale et régulière. Il n'existe, de part et d'autre, ni lien de capitaux ni caution.

L'ECA Jura s'acquitte des tâches administratives pour le compte du Fonds des contributions A16. Les frais administratifs y afférant font l'objet d'une facturation.

Toutes les personnes physiques qui exercent une influence déterminante sur les affaires de l'ECA Jura sont également considérées comme liées. Il s'agit généralement des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

## GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

L'ECA Jura est doté d'un système de contrôle adapté aux risques auxquels il est exposé et défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. Les risques identifiés font périodiquement l'objet d'un examen systématique en vue d'en évaluer la probabilité et les conséquences. La Direction de l'ECA Jura prend les mesures nécessaires pour écarter, réduire ou répercuter ces risques. La situation est observée régulièrement.

## ÉVÉNEMENTS APRÈS L'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Le Conseil d'administration a adopté les présents comptes annuels 2017 de manière définitive le 26 avril 2018.

## Chiffres-clés 2017

	<b>31.12.2017</b>	31.12.2016	DIFFÉRENCE
Nombre de bâtiments assurés ( <i>sans ceux en cours de construction</i> )	<b>37'222</b>	36'946	276
Capital assuré en milliards de francs	<b>23,864</b>	23,534	0,330
Primes nettes d'assurance en millions de francs	<b>10,964</b>	10,832	0,132
Contribution des assurés à la prévention en millions de francs	<b>4,377</b>	4,303	0,074
Primes de base par mille francs assurés en francs	<b>0,42</b>	0,42	0
Contribution à la prévention par mille francs assurés en francs	<b>0,19</b>	0,19	0
Sinistres Feu survenus pendant l'année en millions de francs	<b>3,200</b>	4,750	- 1,55
Sinistres Eléments survenus pendant l'année en millions de francs	<b>0,700</b>	0,950	- 0,25
Provisions techniques de fluctuation et de sécurité en milliers de francs	<b>34'822</b>	32'443	2'379
Provision pour risques liés aux placements de capitaux en milliers de francs	<b>15'590</b>	12'650	2'940
Capital propre en milliers de francs	<b>68'208</b>	65'194	3'014
Capital propre en ‰ du capital assuré	<b>2,858</b>	2,770	0,088
Résultat net de l'exercice en milliers de francs	<b>6'429</b>	3'415	3'014

IMPRESSUM

Rédaction : ECA Jura

Photographies aériennes: Roger Meier, Agence Photo Bist, Delémont

Concept, réalisation graphique et mise en page: Babey Création, Saignelégier

Correction: Catherine Vallat, Moutier

Impression offset: Le Franc-Montagnard SA, Saignelégier



Undervelier



Haute-Ajoie

